

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE TRANSITION

PRIMATURE

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU
ET DE LA DECENTRALISATION ET DE LA BONNE GOUVERNANCE

PROVINCE DE WADI FIRA

DEPARTEMENT DE DAR ALFAWAKI

SOUS PREFECTURE DE MATA

CANTON KODOÏ II

UNITE – TRAVAIL – PROGRES



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON KODOÏ 2 Période 2022-2026



**Elaboré par la population du canton Kodoï 2
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI- ALTAKHADOUM et
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(SAN 11^{ème} FED)**

Juillet 2022

Procès-verbal de délibération du CDA du département : Dar Alfawaki

Session de validation du PDL du canton de : Kodoï 2


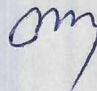

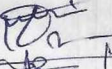

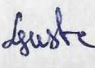


Décision du CDA de Dar Alfawaki : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, valide officiellement, sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton **Kodoï 2** en sa session le **31 / 07 / 2022**.

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sites retenus.

Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance de validation)

1. Djebe Nadengar, Président du CDA 
2. Bahar Abokora Daoud, Vice-Président CDA Représentant des producteurs 
3. Loukaram Ezechiel Dorkom , Chef sous-secteur ANADER 
4. Abdoullaye Mahamat Daoud, IDEN 
5. Khatir Moussa, Secteur d'élevage 
6. Djekalé Ngarhoondé, Chef secteur Forestier 
7. Moustapha Ahamat, Infirmier représentant MCD 
8. Mahamat Atteib Mahamat, superviseur ONG 



Ampliations :

- Sous-préfecture
- Préfecture
- Gouvernorat
- Structure d'appui

Table des matières

Liste des abréviations	4
INTRODUCTION	6
1. Contexte général d'actualisation du plan	6
Méthodologie et démarches d'actualisation	7
1.2. Généralité sur le canton	11
1.1.1. Milieu physique	11
1.1.2. Localisation Géographique.....	11
1.1.3. Climat	12
1.1.4. Hydrographie.....	12
1.1.5. Ressources Naturelles	12
1.1.6. -Les Sols.....	12
1.1.7. Faune.....	14
II. Milieu Humain.....	14
2. Historique du canton	14
Tableau : Règne de différents chefs de canton.....	15
Données démographiques de canton Kodoï 2.....	15
2.1 Les organisations Sociales, Politiques et Culturelles.....	16
2.3 Organisations modernes.....	18
2.4 Les Intervenants	18
2.5 Les infrastructures	18
2.6 Les infrastructures éducatives.....	19
2.7 Les infrastructures sanitaires.....	19
2.8 Liste des infrastructures hydrauliques	20
2.9 . Liste des infrastructures socioéconomiques	21
III. Les activités économiques	22
3.1 Les productions pluviales	23
3.2 Les productions de contre saison	23
3.3 Les productions fruitières.....	23
3.4 Élevage.....	23
3.5 Commerce.....	24
3.6 L'artisanal	24
IV. Résultat du diagnostic actualisé.....	25
4.1 Domaine de l'agriculture	25
4.2 Axe prioritaire de développement	27

4.3	Domaine : Environnement et gestion des ressources naturelles (GRN)	29
4.4	Axe prioritaire de développement domaine de : l'environnement	30
4.5	Domaine : Education- Culture-Jeunesse-Sport	31
4.6	Axe prioritaire de développement de l'éducation	32
4.7	Domaine : Santé-Eau-Assainissement	33
4.8	Axe prioritaire domaine de : Santé	35
4.9	Domaine : Action sociale et genre	36
4.10	Axe prioritaire Domaine : Action sociale et genre	38
4.11	Domaine : Economie	39
4.12	Axe prioritaire domaine de l'économie	40
4.13	Domaine : Gouvernance-paix-sécurité.....	41
4.14	Les Axes Prioritaires de développement Domaine : Gouvernance-paix- sécurité	41
	Synthèse des axes prioritaire du développement.....	43
	<i>V. Projets prioritaires retenus dans le canton Kodoï 2</i>	45
5.1	Domaine : Agriculture-Elevage	45
5.1	Domaine : Education, Jeunesse, Culture et Sport	47
5.2	Domaine : Environnement et GRN.....	48
5.3	Domaine : Santé Eau et Assainissement.....	49
5.4	Domaine : Action Sociale et genre.....	50
5.5	Domaine : Economie	51
5.6	Domaine : Gouvernance-Paix-Sécurité.....	52
5.7	Tableau : Cout global estimatif du PDL.....	53
VI.	Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions	Erreur ! Signet non défini.
I.	MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL	54
	Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.	54
	Mécanisme de mise en œuvre des actions	55
❖	Rôles et responsabilité des principaux acteurs :	55
❖	Stratégie de pilotage et de suivi du programme	57
❖	Stratégie de suivi	57

❖	Diffusion du Plan de Développement Local.....	59
	L'objet de l'Assemblée Générale est :	71
▪	Structuration du bureau exécutif de l'association de développement du canton (ADC).....	71

Liste des abréviations

SAN : Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (11 ème FED)

PADL /GRN : Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles
ONG : Organisation non gouvernemental
BCI : Bureau Consult International
PRODABO : Programme de développement Rural décentralisé dans les départements de Djourf- Alahmar – Assoungha - Biltine et Ouara
Africaire : ONG Américaine pour la sécurité Alimentaire en Afrique
Almy nadif : Projet d'eau potable
Almy bahaim : Projet d'eau pour le bétail
CDC : Comité de Développement Cantonal
CCD : Comité Cantonal de Développement
PDL : Plan de Développement Local
ADC : Association de Développement Cantonal
UNICEF : Agence des Nations Unis pour l'Education des Enfants
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PNSA : Programme National de Sécurité Alimentaire
OMD : Objectif du Millénaire pour Développement
DSNRP : Document de Stratégie National de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
A.G : Assemblé Générale
CEG : Collège d'Enseignement Général
BCR : Bureau Central de Recensement
MARP : Méthode Accéléré des Recherches Participatives
RGPH2 : Recensement General de Population et de l'habitat 2
GIZ : Coopération International Allemande
CES/ : Conservation d'Eau et Sol
PMH : Pompe a Motricité Humaine
DRS : Défense et Restauration de Sol
UPH : Unité de Production Hydraulique
AEP : Adduction d'Eau Potable
REVANCHE : Résilience et Adaptation aux Variabilités Climatiques, pour une Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle Durable au Tchad

INTRODUCTION

Fondée sur une prise de conscience de la communauté la question du développement est l'affaire des élites et des dirigeants au niveau de l'administration central, mais avec l'approche de développement local participative qui se veut une réponse locale à des problèmes générés par divers facteurs, telle que l'insécurité alimentaire, la dégradation des ressources naturelles, la malnutrition etc. C'est un processus de mobilisation d'acteurs locaux en fonction d'une logique territoriale afin de relever défis auquel les communautés sont confrontées. C'est en misant sur les possibilités, les ressources, les compétences et les organisations locales que les acteurs du développement décident de participer au redressement économique et social de leur collectivité. C'est ainsi que, l'une des options indispensable au développement local est la formulation des aspirations des communautés en un Plan de Développement Local (PDL).

C'est sur cette logique que dans le cadre de la mise en œuvre du programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN – 11^{ème} FED), notamment dans sa composante intitulé appui à la gouvernance locale, certains Cantons de la province du Wadi Fira ont été éligibles pour l'actualisation de leurs PDL, parmi lesquelles le canton Kodoï 2.

L'actualisation de ce plan de développement obéit à un souci de la prise en compte d'un certain nombre d'innovations parce que les enjeux et défis de développement qui s'imposent sont immenses. En effet, les thématiques relatives la prise en compte des ODD selon l'approche BIT, les aspects liés à la petite enfance selon l'approche UNICEF, les questions relatives au genre selon ONU-FEMMES, les aspects sociaux environnementaux, la planification sur la base du budget programme, l'aspect sécurité alimentaire et Nutritionnelle constituent l'essentiel des innovations qu'il faut désormais prendre en compte dans le PDL.

Dans cette optique, le PDL, document stratégique, a donc pour objectif global de doter la Canton d'une vision de développement élaborée à l'issue d'un processus participatif. Pour atteindre cette synergie d'actions, l'actualisation du PDL s'appuie désormais sur une méthodologie méticuleuse articulée autour de cinq (05) grandes phases.

1. Contexte général d'actualisation du plan

Le Gouvernement Tchadien, a résolument opté pour la décentralisation comme tremplin pour un développement équilibré et durable du Tchad. Cette réforme donne une nouvelle orientation à la politique de l'Etat, qui passe désormais par un transfert de compétences et de ressources aux collectivités territoriales en vue de l'exercice de leurs prérogatives pour une véritable auto promotion des communautés au niveau local.

Dans cette dynamique que le fond d'aide au développement de l'Union Européenne partenaires techniques et financiers de la république du Tchad à travers le Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelles (SAN), vient appuyer les communautés à élaborer leurs PDL.

Il ressort que le plan de développement (PDL), qui est un document de planification stratégique et opérationnel, pose la problématique du développement et dessine des axes directeurs d'intervention dans les secteurs prioritaires (services sociaux de base, secteurs productifs et d'appui à la production, cadre institutionnel et organisationnel, etc.). Le plan local de développement est mis en œuvre à partir des ressources propres des collectivités locales, celles additionnelles de l'Etat central mais aussi avec le concours technique et financier de certains partenaires au développement.

C'est aussi un outil essentiel de programmation de développement pour l'Association de Développement du Canton (ADC) dans l'accomplissement de leurs missions de promotion du développement local notamment en ce qui est de l'identification et de la mise en œuvre et suivi des initiatives de développement. C'est pour s'arrimer à cette nouvelle donne que la communauté du canton s'est engagée avec l'appui et l'accompagnement de l'ONG BCI à actualiser son PDL.

Méthodologie et démarches d'actualisation

L'actualisation du PDL du canton Kodoï 2 est faite selon l'approche participative inspirée du Guide harmonisé d'élaboration du PDL adopté par le gouvernement en 2013. Elle est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales sont résumées ci – après :

⇒ Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles locales.

Elle consisté à informer la population du canton et les organisations de base sur l'objectif, les avantages et l'intérêt de se restructurer et de réviser leur PDL arrivé à échéance. Aussi, au cours de cette étape, les activités ainsi que les conditions d'appui du SAN ont été présentées à ces autorités. Cette étape a été réalisée le **20/08/2020** respectivement à la Sous-Préfecture de Mata et au chef – lieu du canton à Mata **LIEU** C'est également pendant cette étape qu'a été réalisé le diagnostic institutionnel avec quelques membres de l'ancienne structure qui a piloté le processus d'élaboration du 1er PDL du canton.

⇒ Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages du canton Les membres de

l'ancienne structure présente à la réunion de prise de contact avec le chef de canton ont sillonné tous les villages pour relayer l'information et sensibiliser les chefs de villages et les organisations de base villageoises pour le lancement du processus d'actualisation du PDL. C'est pendant cette campagne que furent mises en place des organisations villageoises de développement dont sont issus les délégués villageois qui vont représenter les villages aux différents ateliers cantonaux. Cette campagne a été réalisée **du 20 au 30 /01 /2021** dans tous les villages du canton.

- ⇒ Le processus d'actualisation du PDL a été précédé par une réunion **de concertation et d'auto-évaluation** de la mise en œuvre de l'ancien PDL. Cette séance d'auto-évaluation de PDL du canton a été organisée avec les membres de l'ADC pour voir le progrès réalisé dans la mise en œuvre du PDL afin de mesurer leur dynamisme. Tenue le **02/02/2021 à Mata**, l'auto-évaluation s'est focalisée sur les points suivants : fonctionnement de l'ADC, les rôles de l'ADC dans la mise en œuvre du PDL, les fréquences des réunions des membres du bureau de l'ADC, les projets réalisés pendant la mise en œuvre du PDL et les bailleurs ayant financé ces projets. La question relative à la mobilisation des ressources, les forces et faiblesses de l'ADC, les difficultés rencontrées et les perspectives n'ont été abordé également. Les résultats de ces discussions ont été restitués aux participants par les membres de l'ADC lors de l'AG de lancement du processus de révision du PDL pour permettre à l'assemblée d'apprécier le progrès réalisé et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PDL.
- ⇒ Atelier cantonal de lancement du processus d'actualisation du PDL a été organisé le **11/ 02/ 2021** à Talat Cet atelier pour objectif la mise en place les différentes structures de pilotage notamment l'ADC et de leur opérationnalité en vue de la réussite du processus d'élaboration du PDL. Il vise également à rappeler les enjeux de la planification locale et le bien – fondé d'actualisation du PDL et marque le lancement officiel du processus. A cet effet l'assemblée à procéder à l'élection des différents membres de l'ADC/CCD conformément aux critères préalablement définis ainsi l'examen et adoption du projet des statuts et du règlement intérieur. Lors de cet atelier les animateurs locaux ont été identifiés et Trois (3) groupes de villages (Mata, Okoy et Talat) ont été formés ainsi que l'établissement d'un calendrier du déroulement du processus d'actualisation.
- ⇒ Formation des animateurs locaux : En vue de renforcer les capacités des acteurs locaux, une session de formation sur le processus d'élaboration de PDL a été organisée **du 17 au 18 / 02/ 2021 au** chef-lieu du canton elle a regroupé les Animateurs locaux, les membres des ADC et CRPDL. L'objectif de cette formation est de : Promouvoir les compétences locales en planification du développement, d'acquérir les techniques d'animation en planification pour assurer le diagnostic participatif du PDL en prenant en compte les aspects environnementaux et l'implication des femmes dans le processus d'élaboration de PDL.
- ⇒ Etude du milieu. L'étude du milieu a été réalisée par les animateurs du consortium en collaboration avec les animateurs locaux Cette étape a été cumulée avec celle de la préparation de l'actualisation du diagnostic cantonal qui consiste à synthétiser et analyser les fiches de collecte des données sur le canton.

- ⇒ Ce Diagnostic Participatif Cantonal par domaine a été d'abord réalisé au niveau des trois (3) groupes de villages du 23 au 29/ 02 /2021 dans les chefs-lieux des groupes des villages. Au total 129 personnes 27 femmes y ont pris part. Les AG se sont déroulé respectivement le 23/ 02/2021 pour les groupes des villages de Mata, le 24/02/2021 pour les groupes des villages de Okoy et Talat.
- ⇒ Ensuite un atelier de diagnostic participatif cantonal s'est tenu le **17/ 03/2021** à **Talat** en présence des services techniques déconcentrés de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement structuré autour du CDA de Ouara. Cette étape consiste à amener la population à identifier et analyser les problèmes majeurs, à prendre conscience des atouts et des potentialités, dont elles disposent afin de définir les axes prioritaires pour le développement de leur canton. Cet atelier également de cadre pour la réalisation du schéma d'aménagement du territoire et la mise en place des membres des commissions thématiques composées de quatre membres.
- ⇒ Formation des animateurs en planification locale 2ème session. Cette étape a pour but principal de faire connaître aux animateurs locaux du canton et ceux du prestataire les étapes et les outils leur permettant d'accompagner le processus d'actualisation du PDL afin de s'en approprier le mieux. La formation s'est déroulée **du 02/ 03 /2021 au 03/ 03 /2021** à **Mata 22 participants dont 07** femmes ont pris part à cette formation.
- ⇒ Travaux en Commissions thématiques : La phase de planification a été dominée par les travaux en commissions thématiques (CT) mise en place lors de l'atelier de diagnostic participatif cantonal ayant regroupé les membres de CDA représentant les différents services techniques et représentants de la population. C'est l'étape où les membres de 7 commissions thématiques ont réalisé des discussions afin d'approfondir l'analyse des problèmes et les propositions des idées des projets en veillant à leur conformité avec les normes techniques et planifications existantes ainsi que de leur faisabilité technique et financière en mettant en exergue sur la mobilisation de leur contribution locale. Cette étape s'est déroulée **du 19/ 03/2021 au 23/03/2021** dans les différentes grappes villages du canton.
- ⇒ Atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL révisé. En conformité avec les normes techniques et les planifications existantes, les projets retenus de manière consensuelle lors de l'atelier de formulation des projets ont été priorisés lors de cet atelier qui marque la fin du processus interne de révision du PDL. L'atelier s'est déroulé le **25 Mars 2021** à Talat avec une participation de **49 personnes dont 12 femmes**.

- ⇒ Rédaction de l'ébauche du PDL actualisé. Cette étape a été réalisée par les membres du CRPDL appuyés par les animateurs du consortium et qui a abouti à la rédaction de l'ébauche de PDL et qui s'est déroulé **du 2 Avril au 30 Mai 2021 à Mata.**

- ⇒ Adoption du PDL par la communauté cantonale au cours d'une assemblée générale tenue le àsanctionnée par un Procès - verbal

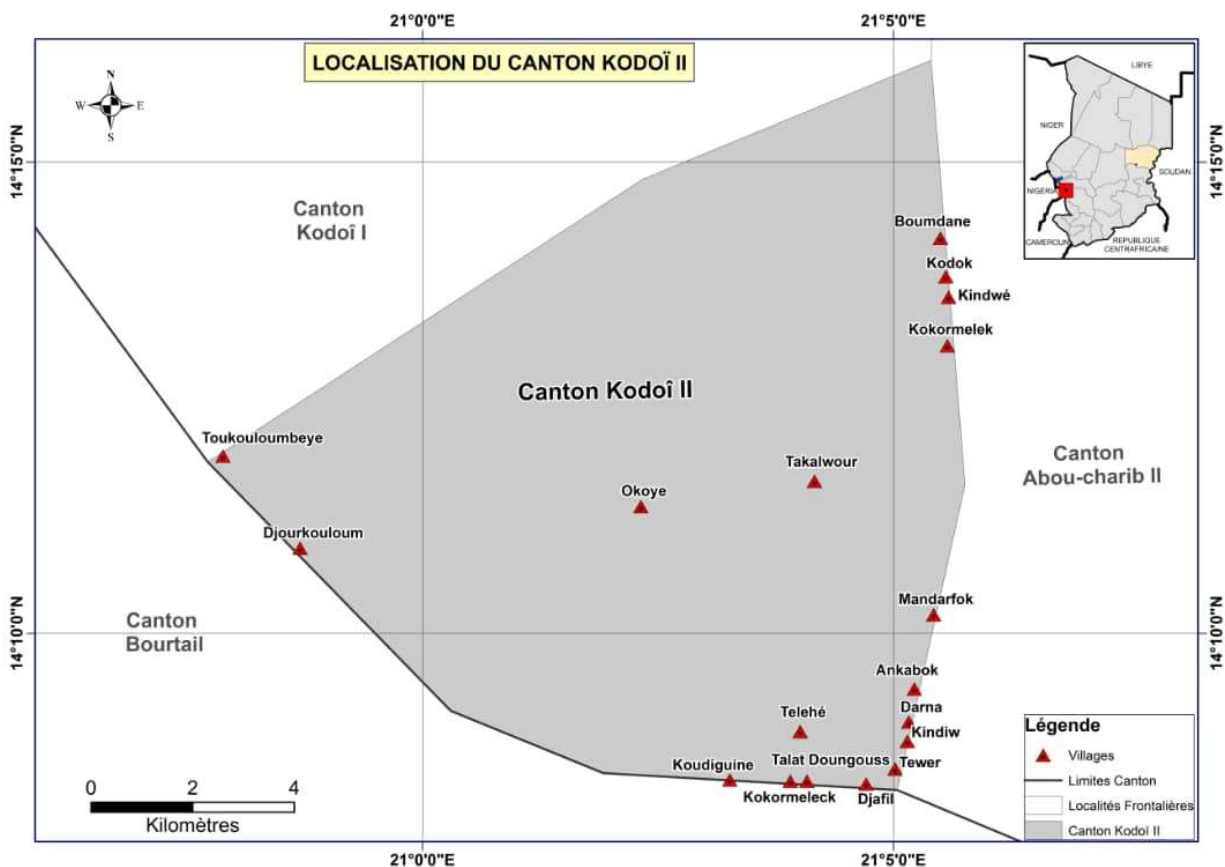
1.2. Généralité sur le canton

1.1.1. Milieu physique

1.1.2. Localisation Géographique

Sur le plan Administratif, le canton Kodoï II dépend de la sous-préfecture de Mata, département de Dar Alfawaki, Province de Wadi-Fira. Il a pour chef-lieu Mata situé à environ 75 km Sud-Ouest de Amzœr. Le canton Kodoï II est compris entre le 20° et 21° de longitude Est et 14° et 15° de l'altitude Nord. Il est limité au Nord par le canton Kodoï I, à l'Est par Abou-charib II et Bouboula, au Sud par Mandjobock et à l'Ouest par les cantons Khachim Al Ouadi et Bourtail. Le canton Kodoï II compte trente-quatre(49) villages.

Carte 1: Localisation du canton Kodoï 2



1.1.2. Caractéristique Physiques

1.1.2.1 Relief

Le canton Kodoï II présente un relief très accidenté dont la plus grande partie est occupée par des montagnes, des collines et des rochers. Les points culminants sont :

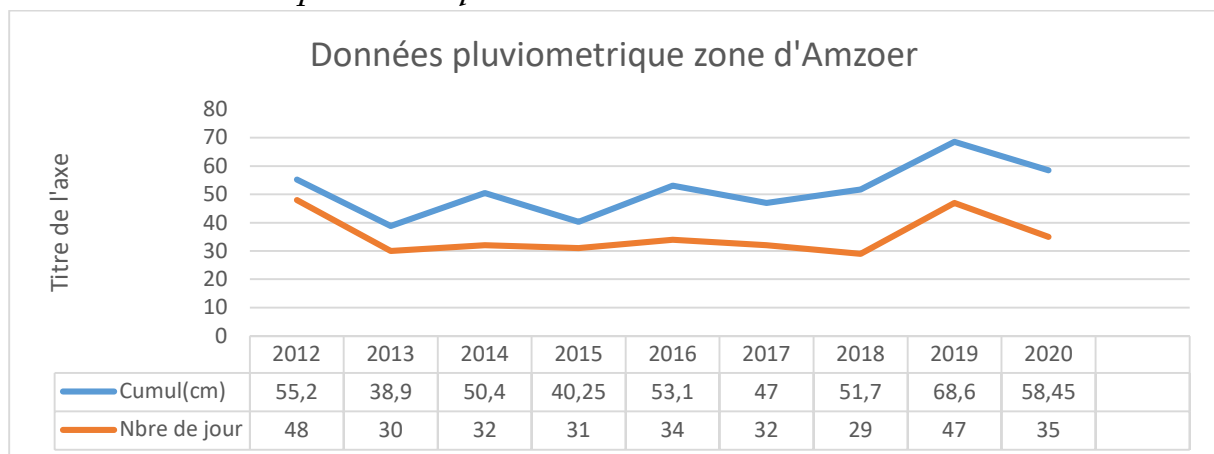
- ↗ Hadjer Dourdour (Kourkil) ;
- ↗ Hadjer Gourak (Toukouloubey) ;
- ↗ Hadjer Irwel (Kodok) ;
- ↗ Hadjer Kadifir (Iguidine) ;
- ↗ Hadjer Guidedek (Dagache) ;
- ↗ Hadjer Amar (Mandarfok) ;
- ↗ Hadjer Kibdè (Ridjil Goutoune)

1.1.3. Climat

Le canton Kodoï II fait partie du climat sahélien, il est aussi sous l'influence de deux(2) vents dominants à savoir le harmattan et la mousson.

L' harmattan est un vent sec du secteur Nord-est vers le Sud-ouest, qui souffle de novembre en Mars et soulève de la poussière et du sable tout en desséchant la nature. Le canton est sous l'influence du climat intertropical avec une saison pluvieuse et une saison sèche qui s'étale de juillet en septembre et se caractérise par une irrégularité d'une à l'autre et que sa tendance à une diminution au cours de dernières décennie. Les températures varient en fonction de la période (froide) et des saisons pluvieuse et sèche elles sont comprises entre 16° et 35° et parfois dépassent le 45°. Par contre la mousson est un vent de l'Est du secteur Sud-ouest vers le Nord-est qui souffle de Mai en Septembre en faisant appel à des nuages chargés de l'humidité. La pluviométrie annuelle est comprise entre 200 à 450mm par an.

Tableau 1 : Données pluviométriques de la station d'Amzoer



1.1.4. Hydrographie

En ce qui concerne l'hydrographie, le canton Kodoï II est traversé par plusieurs ouadis dont l'écoulement en saison de pluies apporte une quantité importante d'eau constituant une ressource essentielle pour les populations du canton.

- ◆ Les ouadis le plus importants sont :
- ◆ Ouadi Dai-dai (Okoye) ;
- ◆ Ouadi Bir Hawaii (Mabouguine) ;
- ◆ Ouadi Kibdè (Mandarfoke) ;
- ◆ Ridjil Goutoune etc .

Ces ouadis sont temporaires et ne coulent qu'en saison pluvieuse mais ils ont des nappes phréatiques plus ou moins considérables qui sont utilisées pendant la saison sèche pour l'abrévement des animaux et le maraîchage.

1.1.5. Ressources Naturelles

1.1.6. -Les Sols

Le sol du canton présente des aspects variés dont les montagnes sont entrecoupées des plateaux et des vallées où se concentrent les villages au pied des montagnes.

- Les zones des montagnes et des collines dans la quasi-totalité du canton au centre, à l'ouest du

canton et qui sont impropres à l'agriculture mais favorables à l'élevage. Les montagnes sont entre coupées des plateaux et des vallées où se concentrent les villages au pied des montagnes.

- Les zones de terre sablo- limoneux fertiles qui se localisent au Nord, à l'Est et à l'Ouest du canton. Les zones sont favorables aux cultures du mil, des arachides, du sésame et de haricot.

La majorité de ces terres sont pauvres, leurs rendements sont faibles. La population du canton pratique le parage des animaux pour la fertilisation du sol.

- Les terres de ouadis du type argileux de couleur noire très fertiles, sont utilisées pour les cultures maraichères (ails, oignons, Tomates et patate douce et c.)

Végétation et Flore

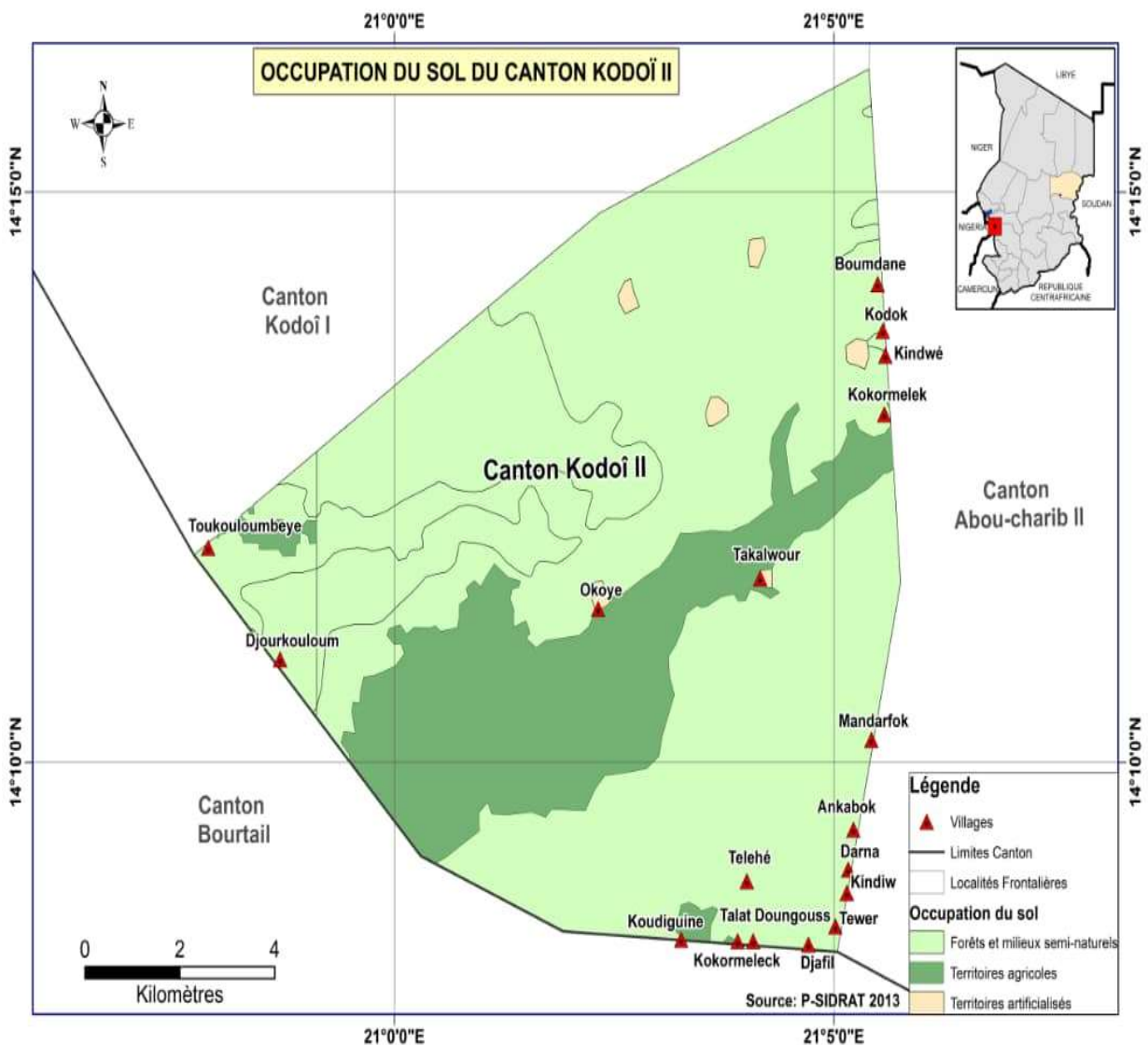
La végétation est caractérisée par de type de formation steppique. Les arbres et arbustes couramment rencontrés dans le canton sont : *Balanites aegyptiaca* (hadjilidje), son tronc est utilisé pour la fabrication des ardoises (loh), ses fruits et son huile sont consommés par les Hommes, *Zizyphus mauritiana* (Nabac), *Acacia radiana* (seyal), *Bauhinia rufescens* (koulkoul), utilisées pour le vannage et *Acacia melifera* (kitir Azarak), les lianes de ces deux espèces sont utilisées pour la construction des cases et des seckos et aussi *Acacia senegal* (Kitir abiat), *Acacia nilotica* (garad) et *Albizzia chevaleri* (Arad). Cette espèce est en voie de disparition à cause de l'utilisation des branches (Moutourak) par les bouchers pour les grillades. Dans les ouadis les espèces suivantes sont typiques : *Acacia albida* (Haraz), *Zizyphus spina christi* (Karno), *calotropis procera* (Ouchar) et *Salvadora persica* (Chaw).

On constate une forte dégradation des certaines espèces telles que *Acacias albida*, *Zizyphus spina christi* (Karno) ; la régénération naturelle de ces espèces est compromise par les coupes et il en reste que des vieux arbres (sup. a 50 ans).

Concernant les herbes on trouve l'*Echinocloa* sp. (Aboussabé) et *Panicum laetum* (crep)» qui se trouvent dans la majeure partie du canton ; ses graines sont consommés par la population et il est aussi nutritif pour les animaux.

En général, les habitants du canton profitent des ces espèces végétales notamment dans les domaines de la construction et du bois de chauffe. Cependant la coupe abusive d'arbres fait peser des menaces sérieuses sur ses espèces. Des actions de préservations sont entreprises par la population notamment par les pratiques de la régénération assistée et des conventions locales de gestion des ressources naturelles.

Carte 2 : Occupation du sol dans le canton Kodoï2



1.1.7. Faune

Autrefois la faune était caractérisée par la présence des gazelles, des hyènes, des phacochères, des chacals, des porc-épic, le lycaon, le lièvre etc. De nos jours la situation de la faune est délicate ; en effet la majorité des animaux sauvages vivants à l'époque dans le canton ont disparu à cause de la sécheresse, le braconnage et de la coupe abusive de bois qui est la principale cause de la destruction de l'habitat naturel. Les espèces qu'on peut trouver actuellement sont : les chacals, les hyènes, le lièvre etc.

II. Milieu Humain

2. Historique du canton

Les populations du canton Kodoï II ont pour leur origine qui remonte de 16^{ème} siècle et viennent essentiellement de l'Est. La création du Canton date vert 1700. Il fait partie du royaume du Ouaddaï. Le canton Kodoï II est essentiellement peuple des Maba venus de Ouara. La langue parlée par la population du canton est le « Maba ». Depuis sa création, plusieurs chefs se sont

succédé de père en fils :

Tableau : Règne de différent chef de canton

N°	Nom du chef de Canton	Année de règne
1	Adouma Adoum	20ans
2	Oussoum Zéné	3ans
3	Boudj Mahamat	14ans
4	Mahamat Saleh Adouma	25ans
5	Ali Mahamat Saleh	42ans
6	Ahmat Ali Mahamat Saleh	2001 à nos jours

2.1 Les caractéristiques démographiques

Présentement le canton kodoi II compte 34 villages, dans lesquels vivent plusieurs ethnies, entre autre les Maba majoritaires, les Arabes (chiguerat, ouled djounoub), les Aboucharibs et les Gouranes. Les mouvements migratoires les plus marquants sont : la sécheresse de 1984 et l'exode rural.

La population du canton Kodoi II est estimée à **55885** habitants repartis dans 34 villages. Les jeunes représentent la tranche la plus importante et constituent le bras valide du canton.

Données démographique de canton Kodoi 2

N	Noms de village	Nombre de ménage	Nombre de population			Nombre des enfants à l'âge scolaires		
			Homme	Femme	Total	Garçon	file	Total
1	Hadjar Nougara	113	219	312	531	102	131	233
2	Maberék	310	293	505	798	120	147	267
3	Djafil	126	160	217	377	86	103	189
4	Boumdane	274	264	351	615	142	163	305
5	Okormalek	252	267	298	565	95	140	235
6	Kawakaw	82	120	150	270	83	120	203
7	Okoy	281	480	563	1043	136	152	288
8	Warchaga	70	98	120	218	46	60	106
9	Kidjiguiwé	213	367	528	895	107	133	240
10	Djarkoulé	117	245	355	600	103	138	241
11	Korkilé 1	150	251	270	521	90	121	211
12	Korkilé 2	98	120	150	270	96	143	239
13	Hidjer tom	120	166	210	376	80	91	171
14	Matara Fok	164	230	264	494	110	127	237
15	Douane	83	135	143	278	53	75	128
16	Djakal	60	45	60	105	41	57	98
17	Talat Bagara 1	181	150	186	336	65	90	165
18	Talat Doungouss	85	166	192	358	73	87	160
19	Talat Bagara 2	60	85	150	235	50	77	127
20	Toukoumbaye	122	92	141	243	93	111	204
21	Karaka 2	62	73	120	193	66	87	153
22	Bir dabib	55	160	204	364	70	85	155
23	Antibo	115	187	219	406	42	70	112
24	Tirey	65	189	210	399	95	113	208
25	Outoukoun	150	202	276	478	109	180	289
26	Djabardang	75	180	240	420	150	180	330
27	Karanga 1	137	381	397	778	74	83	157
28	Kororak 1	216	210	236	446	103	120	223
29	Soumkoudour	75	60	86	146	29	50	79
30	Djambi	40	44	48	92	80	95	185

31	Mata 3	60	62	105	167	85	92	177
32	Loufougua	65	80	110	190	23	35	58
33	Kororak 2	216	230	340	570	320	430	750
34	Doungoula	80	202	300	502	180	209	389
35	Iguiding	251	223	251	474	374	548	922
36	Darna	110	51	70	121	35	40	75
37	Hilé Bouna	40	37	48	85	33	41	74
38	Ardebé	170	220	293	513	100	128	228
39	Mata 1	200	170	300	470	95	120	215
40	Kodok	255	170	315	485	250	261	511
41	Teleh	153	173	215	388	74	97	171
42	Mabouguine 1	97	137	267	404	120	161	281
43	Mabouguine 2	83	120	181	301	77	104	181
44	Wayine	105	113	132	255	51	80	131
45	Diressé	52	106	103	209	41	60	101
46	Ankobok	130	176	198	374	66	95	161
47	Kindiw	196	264	315	589	123	151	274
48	Tiwer	152	180	210	390	63	97	160
49	Diou	173	245	512	757	93	109	202
Total		6539	8598	11466	20094	4792	6187	10999

2.1 Les organisations Sociales, Politiques et Culturelles

Le chef de canton détient le pouvoir traditionnel et religieux et sert d'intermédiaire entre les autorités politiques (État, Administration moderne) et les autorités traditionnelles villageoises. Il est également responsable de la police rurale notamment en ce qui concerne le maintien de l'ordre. A cet effet il poursuit et cherche les auteurs de crimes et délits, donne des contraventions quant aux problèmes civils et coutumiers. Il concilie les parties en première instance, lorsqu'elles sont domiciliées dans le ressort de sa chefferie, avant de passer si nécessaire au juge de paix ou au magistrat compétent. Le canton compte 49 villages avec 3 Khalifa dans lequel vivent plusieurs ethnies. A l'instar des autres zones, dans chaque village se trouve un chef de village, assisté des notables et d'un warnang (représentant des jeunes) et d'une chouchié (représentante des femmes). Le chef de village qui règle des litiges entre les habitants et organise les pratiques traditionnelles est assisté en cas de besoin par l'imam de la mosquée.

- Veiller à ce que la population vive dans la paix et l'ordre social ;
- Diriger la collecte de la taxe civique ;
- Surveiller les travaux d'intérêts communs ;
- Participer au recensement de la population ;
- Régler les conflits entre les habitants.

Ils disposent d'un pouvoir de conciliation. Dans la pratique, pour la dernière attribution, les chefs des villages sont assistés par des notables et des dignitaires religieux (Imam). Le chef de village rend compte régulièrement au chef de canton de ce qui se passe dans son village. La succession de la chefferie va de père en fils. La terre appartient aux chefs traditionnels et c'est eux qui sont les responsables de la gestion des aspects fonciers. Hiérarchiquement les chefs de villages dépendent des chefs de cantons et les chefs de cantons à leur tour dépendent du Sultan. Notons qu'il y a le respect mutuel entre les petits et les grands, les hommes et les femmes, et les jeunes et les vieux.

Il existe des poèmes et des chants religieux qui font l'éloge du Prophète de l'Islam et qui sont psalmodiés lors des naissances, circoncisions, des mariages ou des deuils. Ces poèmes religieux sont aimés par la grande partie de la population.

Les danses se déroulent en plein air, lors des fêtes, des mariages, des circoncisions ou d'autres événements heureux. Il existe aussi des danses dites « modernes » congolaises, soudanaises et tchadiennes

Dans le canton, le mariage commence par le choix opéré par le jeune homme ou par sa famille de l'épouse, Dans le 1er cas, le jeune homme surveille la fille dans tous ses mouvements et déplacements. Et le jour où il trouvera celle qui partagera sa vie, il va vers elle avec ses amis et lui annonce son amour et son intention de l'épouser. Si elle accepte, le jeune homme rentre informer sa famille et son père. Dans le cas où il ne rencontre pas son père, il a recours à sa mère qui se charge de la mission d'informer et de convaincre le père. Dans le 2e cas, c'est la famille qui choisit l'épouse de leur fils. La famille pose comme condition de connaître la jeune fille et son rang social. Des divergences existent souvent entre le jeune homme et sa famille. Cette dernière peut accepter ou rejeter le choix de leur fils pour plusieurs raisons.

Ensuite si elle accepte, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille. Sa famille se concerta pour donner une réponse en s'appuyant sur de nombreux critères tels les origines du jeune homme, son rang familial et social. Après les négociations du mariage entre deux familles toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels les vaches, les moutons, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel.

Le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels et maternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

La famille du jeune homme apprête tout ce qui a été demandé et détermine en accord avec la future belle-famille, la date de la célébration du mariage. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant. La dot est également précisée lors de la cérémonie.

Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, de jupes, du savon, de parfums, du sucre et du thé. Ensuite la case des époux est construite près de la case de la belle-mère avec des amis du jeune homme. La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité jusqu'à cet instant. Ensuite une ou deux femmes viennent chercher le drap ou la natte sur lequel apparaît le sang de l'épouse. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois ans auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille de mieux le connaître d'apprécier son courage, sa générosité. Cela lui permettra de les aider dans les travaux agricoles ou d'élevage. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille avec sa femme.

2.3 Organisations modernes

Dans le canton il existe 79 organisations paysannes sous formes des groupements dont 54 groupements mixtes, 15 groupements masculins et 10 groupements féminins sont reconnus officiellement. Toutes ses organisations ont été impulsées par l'intervention de différents projets et programmes ayant intervenu dans la zone tel que le PRODABO, le PDRB, ADS, Fédération Al Takhadoum, le PNSA ainsi que le service de l'ONDR. L'objectif de ses organisations est « le développement communautaire, la promotion de l'agriculture, de l'élevage et la protection de l'environnement » mais ses organisations manquent cruellement des moyens et techniques de production et nécessite un appui conséquent pour leur épanouissement. Elles connaissent par ailleurs un problème de faible gouvernance interne.

Avec le lancement du processus d'actualisation du PDL, d'autres structures ont vu le jour c'est le cas l'Association de Développement du Canton Kodoï II (ADC) dont le bureau exécutif est l'organe chargé de conduire le processus de planification avec le CCD. Les attributions de l'ADC portent essentiellement sur la conduite du processus de planification locale, la rédaction du plan de développement local, la mobilisation des ressources locale, la recherche de financement des projets inscrits dans le PDL et la mise en œuvre du PDL.

2.4 Les Intervenants

Le canton Kodoï II a fait l'objet des visites de plusieurs interventions de la part des ONG dans les domaines divers.

Tableau 4 : Intervenants dans le canton

N°	Intervenant	Domaine	Période	Réalisation
01	SAN	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	2020 - 2026	Identification des seuils, des points d'eau
02	GIZ	Sécurité alimentaire et nutritionnelle		Construction des magasins des stockages, eau potable
03	CARE International	Sécurité alimentaire et nutritionnelle		Dotation des motopompes pour le maraichage
04	PASAP/BCI	Planification local	2020 - 2023	Actualisation du PDL PASAP/BCI
05	Groupe MOD	Hydraulique	2021- 2025	Réalisation des PMH, UPH, AEP,
06	ATPDI	ATPC	2021- 2025	Sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et assainissement

2.5 Les infrastructures

Le canton kodoï II est moins équipé en infrastructure. On dénombre pour tout le canton deux centres de santé, douze écoles, trois forages non fonctionnels et des puits traditionnels non aménagés. On dénombre également 8 magasin de stockage, des 7 ouvrages hydro agricole notamment 6 seuils d'épandage et un barrage.

Le centre de santé est géré par un seul infirmier en collaboration avec des garçons de salles recrutés localement et le comité de gestion. Quant aux écoles, elles sont gérées par des enseignants communautaires et l'association des parents d'élèves.

2.6 Les infrastructures éducatives

Le canton Kodoï II est moins équipé en infrastructures éducatives, il existe 12 écoles dont sept (7) écoles construites en dur et les cinq (5) sont à cycle complet. Les écoles dépendent de l'inspection pédagogique de l'enseignement primaire de Mata. Dans la plupart de ces écoles, l'enseignant est assuré par des maîtres communautaires à cause du refus des enseignants qualifiés de servir en milieu rural.

Dans le canton, aucune école coranique n'est connue officiellement, sauf on en trouve dans les villages des petites écoles coraniques appelées communément «Messique»

Tableau : Infrastructures socio-éducatifs

N°	Nom de village	Type d'infrastructures	Construit par quels partenaires	Année de construction	Etat de fonctionnement		Matériaux des constructions		
					Bon	Mauvais	Dur	Poto-poto	Paille
01	Hadjar Nougara	Ecole	Communautaire	2009	x			x	
02	Maberek	Ecole	PRODABO	2008	x		x		
03	Boumdane	Ecole	Communautaire	2010	x				x
04	Kidjiguiwé	Ecole	Communautaire	2010	x				x
05	Korkilé	Ecole	Communautaire	2020	x				X
06	Djarkoulé	Ecole	communautaire	2020	x				X
07	Korkilé 2	Ecole	PDR/WF	2013	x		x		
08	Matara Fok	Ecole	03	2007	x			x	
09	Talat Doungouss	Ecole	Co0mmunaire	2017	X				x
10	Toukoumbaye	Ecole	Communautaire	2013		x			x
11	Djabardang	Ecole	PRODABO	2004	x		X		
12	Kororak 1	Ecole	PRODABO	2006	x		X		
13	Iguidinges	Ecole	communautaire	2009	X				X
14	Ardebé	Ecole	PRODABO	2008		X	x		
15	Mata	Ecole	Coop Suisse	1987	X		X		
16	Kodok	Ecole	Coop Suisse	2002	x		x		
17	Wayine	Ecole	communautaire	2019		X			x

2.7 Les infrastructures sanitaires

Dans le domaine de sanitaire, le Canton Kodoï II possède deux (2) centres de santé et qui sont implantés l'un à Koudigouine et l'autre à Mata. Les deux (2) centres de santé dépendent de la délégation

régionale sanitaire de Wadi-Fira et qui sont sous la responsabilité de district de Biltine. Ces centres sont construites en dur dont celui de Koudiguine par le PRODABO et celui de Mata par l'Etat.

Ces deux centres connaissent des problèmes d'équipements sanitaires, d'approvisionnement en médicament et aussi d'insuffisance en personnel (infirmier, garçon de salle et des accoucheuses traditionnelles). Les maladies les plus fréquentes observées dans le canton sont : la diarrhée, le paludisme, les infections respiratoires aiguës (IRA) et les complications des accouchements.

- Tableau : Infrastructures socio-sanitaires

N°	Nom de village	Type d'infrastructures	Construit par quels partenaires	Année de construction	Etat de fonctionnement		Matériaux des constructions		
					Bon	Mauvais	Dur	Poto-poto	Paille
01	Hadjar Nougara	Centre de santé	Communautaire	2020	x		X		
02	Kidjiguiwé	Centre de santé	PRODABO	2009	x		x		
03	Mata 1	Centre de santé	Coop Suisse	1987	X		X		

2.8 Liste des infrastructures hydrauliques

Le canton Kodoi II est plus ou moins équipé en infrastructure hydraulique. On dénombre pour tout le canton un château qui fonctionne au chef-lieu du canton deux (2) barrages, huit (8) puits dont trois en dur. Les 5 autres puits sont construits en matériaux locaux. Il existe un seul (1) forage en dur mais non fonctionnel.

Fiche de collecte des données Infrastructures Hydraulique existantes kodoi 2

N°	Nom de village	Type des infrastructures	Construction par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Matériaux de construction		
					Bon	Mauvais	Dur	Banco/Brique	Paille
	Hadjar Nougara	Forage	Etat		x			x	
		Puits	communautaire	2008	x		x		
03	Boumdane	Forage		2013		x	x		
06	Korkilé	2 Forage	Almy Nadif	2002	x	x	X		
08	Korkilé 2	Forage	Almy Nadif	2010	x		X		
09	Matara Fok	Forage		2005		x	x		
10	Talat Bagara	Puit	Communautaire	2016	X		X		
11	Talat Dougouss	Puit	Communautaire	2013		x	X		
		Puit	Communautaire	2014	x		X		
13	Bir Dabib	Puit	Almy Bahayim	1994	x		X		
14	Antibo	Puit	communautaire	2021	x		X		
17	Djabardang	Seuils	GTZ	1997		x	X		
	Kororak1	Seuils	GTZ	2015		x	x		

22	Iguiding	PMH	Etat	1988		x	X		
23	Ardebé	Marre	PRODABO	2008		x	X		
	Mata 1	Puit	Coop Suisse	1987	X		X		
	Mata1	Château	Etat	2015		x	x		
	Mabouguine 1	Puit	PRODABO	2002		X			
	Wayine	Marre	Altakhadoum	2015		x			

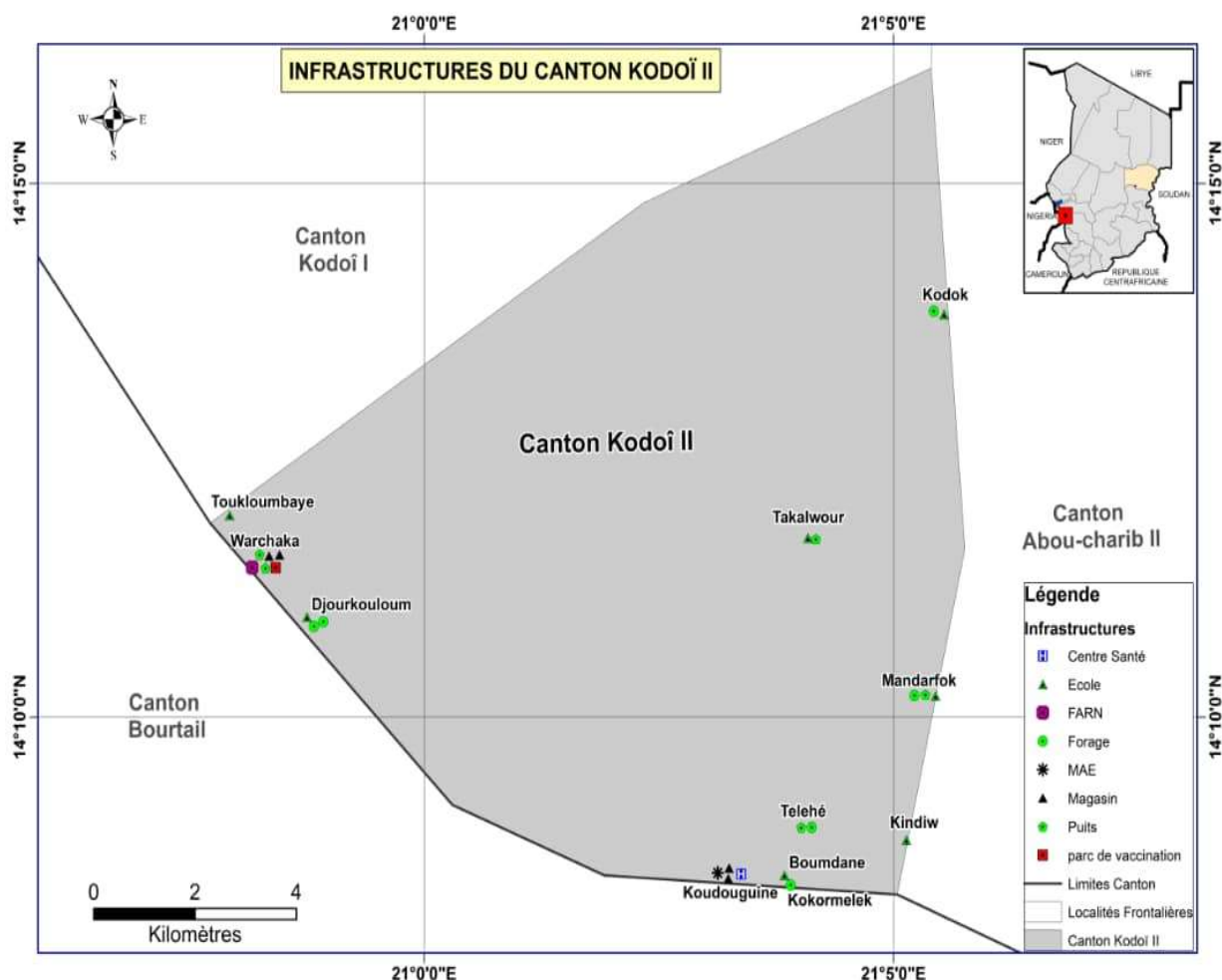
2.9. Liste des infrastructures socioéconomiques

Le canton dispose Sept (7) magasins de stockage construit en dur par la population avec l'appui des partenaires tel que le PMR/FED et le PRODABO qui permettent de sécuriser les produits agricoles. Il existe dans la localité 58 boutiques dans lesquelles sont vendus des divers produits manufacturés. On compte également 44 moulins privés qui permettent également à la population de s'approvisionner.

Tableau : Infrastructures économiques

N°	Nom de village	Type d'infrastructures	Construit par quels partenaires	Année de construction	Etat de fonctionnement		Matériaux des constructions		
					Bon	Mauvais	Dur	Poto poto	Paille
01	Kidjiguiwé	Magasin	PRODABO	2001	x		X		
02	Talat Bagara	Magasin	PRODABO	2005	x		X		
03	Outoukour	Magasin	GTZ	2019		x	X		
04	Kororak 1	Magasin	GTZ	2006	X		X		
05	Loufoungua	Magasin	PRODABO	2007	x		X		
06	Mata 1	Magasin	Coop Suisse	1987	x		X		
07	Kodok 1	Magasin	communautaire	2001		x		x	
08	Mabouguine 1	Magasin	Coop Allmande	2004	x		X		
09	Doungoula	Magasin	GTZ	2019		x	X		

Carte 3 : Infrastructures du canton Bouboula dans le département de Dar Alfawaki



III. Les activités économiques

Les activités économiques du canton reposent essentiellement sur l’agriculture et l’élevage, dont 80 à 90% de la population en pratique, les revenus des femmes reposent sur l’agriculture et l’artisanat.

L’agriculture

L’agriculture est la source de revenu primordiale de la population du canton et pratiquée dans tout le canton.

Celle-ci est constituée de trois (3) types des productions :

- Les productions pluviales,
- les productions de contre saison,
- les productions des fruitières

3 Les productions pluviales

Les principales cultures pratiquées en saison pluviales sont : les mil pénicillines, le sorgho, le niébé, l'arachide, le sésame, la pastèque et le concombre. Les semis de ces cultures commencent pratiquement en mois de juillet et la récolte en mois septembre / octobre. Les produits de ces cultures sont stockés dans des sacs et des greniers et sont souvent exposés aux insectes par manque des infrastructures adéquates de stockage et une grande partie de ces récoltes est consommée au sein de ménages et l'autre partie est destinée à la vente pour acheter des produits de premières nécessités.

Les matériels de labour utilisés dans le canton sont : Les houes traditionnelles, les houes occidentales et parfois les tracteurs mis à disposition par le PNSA.

D'une manière générale, le rendement du mil est de 300 à 450 kg par hectare et de 400 à 500 kg par hectare celui du sorgho. Ces rendements connaissent des baisses à cause de la faible pluviométrie ces dernières années, de l'érosion et aussi les ennemis des cultures.

4 Les productions de contre saison

Il s'agit des cultures maraichères et elles s'articulent sur : l'oignon, l'ail, tomate, patate douce, gombo et courgette. Ces produits sont produits partout au long des ouadis, juste après la saison pluvieuse et les produits issus de ces cultures sont en grande partie vendue au frais à bas prix dans les marchés hebdomadaires, puis sèches quand il y a mévente. En somme dans le canton. Se sont généralement les femmes qui s'occupent de ces cultures maraichères.

5 Les productions fruitières

Les espèces les plus dominantes dans le canton sont les manguiers, les goyaviers, les agrumes et les palmiers dattiers qui sont produits dans les grands ouadis. On trouve aussi les papayers dans les jardins familiaux. Les produits issus de ces arboricultures sont vendus dans les marchés hebdomadaires.

6 Élevage

L'élevage est pratiqué par l'ensemble de la population ; il porte essentiellement sur les bovins, le caprins, les ovins, Équins, Ânes et Volaille.

On trouve un nombre important des éleveurs. C'est un élevage de prestige et de type extensif qui n'est pas à l'abri des épizooties dans la mesure où il manque un suivi médical des animaux. Le canton ne dispose pas des agents vétérinaires. Les maladies animales de moindre gravité sont pour la plupart traitées traditionnellement. En cas des urgences, la population fait recours aux services d'élevage le plus proche comme celui de Biltine. Les Bovins se chiffrent à 63562 têtes, le Caprins 89081 têtes, les Équins 10583

têtes, le Volaille 73338 têtes, les Ânes 22617 têtes et les Ovins à 83520 têtes. Le nombre élevé de tous ses animaux témoigne de l'importance qui accorde la population à cet élevage du fait de la résistance des uns et des autres aux intempéries.

On remarque une intégration entre l'agriculture et l'élevage qui est matérialisé le parc age des animaux dans les champs après récolte.

7 Commerce

Le commerce est l'une des activités qui s'ajoute à l'économie du canton. Il est pratiqué dans son ensemble à travers les trois marchés hebdomadaires qui sont :

- ✓ Marché de Mata (samedi) ;
- ✓ Marché de Boumdane (samedi) ;
- ✓ Marché de Korkormelek (jeudi)

Le mil, le sorgho, l'arachide, le gombo et autres sont les principaux produits vendus sur le marché. A côté de ce produits, il ya aussi l'achat et la vente du bétail. Les femmes sont essentiellement pour la vente des condiments. Quant aux jeunes, ils s'intéressent au commerce du bétail et les revendre plus tard.

Pour améliorer l'économie du canton, plusieurs piste ont été ouvertes ; l'une reliant Mata-Amzoer, Mata- Biltine et l'autre Mata- Abéché.

8 L'artisanal

Cette activité est assez développée dans le canton et elle est restée à l'état primitif, on trouve un certains nombres des tisserands localisés aux villages koudiguine, boumdane et okoye et aussi des forgerons.

Les femmes du canton fabriquent des vanes (oumra) et aussi des tissages de nappes, des éventails, des ballets et des seccos.

IV. Résultat du diagnostic actualisé

La phase de diagnostic participatif actualisé a constitué véritablement une période clé dans le processus d'actualisation du plan de développement local. Il a servi à amener la communauté et les résidents du Canton à identifier l'ensemble des potentialités et contraintes de leur milieu et leur a permis d'avoir une nouvelle vision de leur communauté qui les incite à agir. Le diagnostic a permis d'aboutir à l'identification et l'analyse des solutions, à la formulation des actions à entreprendre et à la proposition d'actions prioritaires.

4.1 Domaine de l'agriculture

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible rendement des cultures maraichères	Talat Okoye Mata	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des puits maraichers ; ○ Insuffisance des clôtures des sites maraichers ; ○ Insuffisance des matériels d'exhaure de l'eau pour le maraichage ; ○ Insuffisance des matériels de cultures ; ○ Insuffisance des semences ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Perte de temps ; ○ Pauvreté ; ○ Exode ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des OP ; ○ Existence des agents de l'ANADER ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des puits maraichers ; ○ Acquisition des matériels de culture ; ○ Acquisition des produits phytosanitaires ; ○ Acquisition de semences maraichères ; ○ Acquisition des grillages pour les sites maraichers ; ○ Acquisition de matériels d'exhaure de l'eau
Erosion hydrique sur les champs		<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence de montagnes ; ○ Insuffisance des seuils ; ○ Insuffisance des cordons pierreux ; ○ Présence des pentes sur les champs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse de la production ; ○ Pauvreté ; ○ Sècheresse 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des ouadis ; ○ Existence des pierres 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des seuils d'épandage ; ○ Construction des cordons pierreux ; ○ Construction de digue et diguettes ;
Baisse de la production agricole		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des semences améliorées ; ○ Insuffisance des matériels agricoles ; ○ Présence des ennemis de culture ; ○ Baisse de la pluviométrie ; ○ Erosion hydrique ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sècheresse ; ○ Pauvreté ; ○ Exode ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des agriculteurs ; ○ Existence de l'ANADER ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition des semences améliorées ; ○ Acquisition des matériels agricoles ; ○ Acquisition des produits phytosanitaires ; ○ Formation sur l'amendement des sols pour les cultivables ;

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Appauvrissement des sols ; ○ Insuffisance des terres de culture ; 			
Présences des ennemies des cultures		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisances des méconnaissances de lutttes ; ○ Insuffisances des produits des lutttes ; ○ Insuffisance des formations en lutte des ennemies des cultures ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse de production ○ Pauvreté de producteurs ○ Déception des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des sites maraichers ; ○ Existence de l'ANADER et ANLA 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition des matériels de lutttes ; ○ Acquisition des produits phytosanitaires ;
Insuffisance des pâturages pour les animaux		<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence important des cheptels ; ○ Insuffisance des aires de pâturages ; ○ Insuffisance des sites d'eau pour les animaux ; ○ Insuffisance de complémentation 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Taux de mortalité ; ○ Pauvreté des éleveurs ; ○ Souffrance des éleveurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'un poste vétérinaire ; ○ Existence des auxiliaires d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition en aliments de complémentation ; ○ Introduction des cultures fourragères ; ○ Formation des auxiliaires d'élevage ; ○ Construction des parcs de vaccination ; ○ Sensibilisation aux éleveurs sur l'importance de la vaccination ;
Baisse de la production animale		<ul style="list-style-type: none"> ○ Fréquence des maladies ; ○ Insuffisance des pâturages ; ○ Eloignement des puits pastoraux ; ○ Insuffisance des produits vétérinaires ; ○ Insuffisance des auxiliaires d'élevage ; ○ Insuffisance des agents vétérinaires ; ○ Insuffisance des officines vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mort de bétails ○ Pauvreté des éleveurs ○ Perte du poids des bétails ○ Chute des prix des bétails 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de service vétérinaire ; ○ Existence importante des cheptels 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition des produits vétérinaires ; ○ Construction des officines ; ○ Affectation des agents vétérinaires pour le poste de Mata ; ○ Formation des auxiliaires d'élevage ; ○ Appui en complément alimentaire des bétails ; ○ Sensibilisation aux éleveurs à vacciner leurs troupeaux ;

Insuffisances d'eau pour les bétails		<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse de la nappe après la saison de pluie ; ○ Insuffisance des puits pastoraux ; ○ Assèchement rapide des mares ; ○ Présences important des cheptels ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté des éleveurs ; ○ Pénibilité des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'un poste ; ○ Existence des cheptels ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Curage et creusage des mares ; ○ Construction des puits pastoraux Mebrek, Wayine ; ○ Réabilitations des puits ouvert de Mata, Mabouguine ;
---------------------------------------------	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4.2 Axe prioritaire de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
Faible rendement des cultures maraichères	<ul style="list-style-type: none"> ○ Terre en bordure des ouadis très importante et propice aux cultures maraichères et de contre saison 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Valorisation des bords des ouadis et des bas-fonds par la construction des ouvrages hydro agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer la maitrise de l'eau,
Erosion hydrique sur les champs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disponibilité des melons 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement et gestion rationnelles des espaces agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer la défense et la restauration des sols
Baisse de la production agricole	<ul style="list-style-type: none"> ○ Terres agricoles, ○ Outils agricoles traditionnels, 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accroissement de la productivité agricole 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rendre disponible et accessibles les équipements agricoles, les semences améliorées et les intrants ○ Les
Présences des ennemies des cultures	<ul style="list-style-type: none"> ○ Presence de service technique, ○ Presence de partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Equiper les producteurs en matériels agricoles ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rendre disponible et accessibles les équipements agricoles, les semences améliorées et les intrants

Insuffisance des pâturages pour les animaux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disponibilité des foins de juillet à décembre 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer la disponibilité d'alimentation pour le bétail durant la période de Janvier à Mai 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation en technique de coupe et conservation de fourrage naturel, élaboration d'une CL pour les mares °Subventionner la vente des aliments du bétail (tourteau de coton, blé)
Baisse de la production animale	<ul style="list-style-type: none"> ○ Zone propice pour l'élevage , ○ Presence des service technique 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer la production et la productivité des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmenter la production
Insuffisances d'eau pour les bétails	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence de service techniques, des ONG et Programme 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer la disponibilité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménager les points d'eau existant

4.3 Domaine : Environnement et gestion des ressources naturelles (GRN)

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Dégradation de l'environnement	Talat Okoye Mata	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rareté des pluies ; ○ Coupe des arbres ; ○ Explosion démographique ; ○ Coupe des arbres ; ○ Changement climatique ; ○ Insuffisances de régénération des arbustes ; ○ Insuffisances des reboisements ; ○ Disparitions des arbres 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Déplacement de la communauté ; ○ Disparition des animaux sauvages ; ○ Désertification ; ○ Ensablement de terre cultivable ; ○ Avancer du désert 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existences de services de l'environnement ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation sur la protection de l'environnement ; ○ Mise en place des pépinières et plantation des arbres ; ○ Mise en défend d'un site ; ○ Mettre un comité de surveillance et contrôle de protection de l'environnement ; ○ Sensibilisation sur l'élagage des arbres
Coupe abusive des arbres		<ul style="list-style-type: none"> ○ Constructions des habitations ; ○ Clôture des jardins ; ○ Enclos des animaux ; ○ Bois de chauffe ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avancée du désert ; ○ Baisse de la pluviométrie ; ○ Insuffisance de l'ombre ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existences de service des eaux et forêts ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui en grillage aux producteurs ; ○ Mise en place des pépinières et reboisement ; ○ Sensibilisation sur l'importance de la protection de l'environnement ; ○ Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés ;
Disparition de certaines espèces sauvages		<ul style="list-style-type: none"> ○ Avancée du désert ; ○ Coupe des arbres ; ○ Guerre ; ○ Braconnage ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Diminution des certaines espèces 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des espaces 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plantation des arbres ; ○ Identification des sites de mise en défends ;

4.4 Axe prioritaire de développement domaine de : l'environnement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
Dégradation de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des arbres et arbustes ○ Présence des groupements ○ Présence du service de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration la gestion des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mener des actions de préservation et de ○ restauration des ressources ligneuses et fauniques ;
Coupe abusive des arbres	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des partenaires au développement ; ○ Disponibilité des ressources naturelles ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Protection, conservation et restauration des ressources fauniques et végétales du territoire cantonal. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser les communautés contre la coupe abusive de bois, le feu de brousse et le braconnage
Disparition de certaines espèces sauvages	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disponibilité des ressources naturelles ; ○ Existence des expertises locale ; ○ Capacité de mobilisation des ressources (apport en espèce ou en nature). 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation en technique de production et d'installation des pépinières ; ○ Production et plantation des arbres ; ○ Vulgarisation des foyers améliorés ; ○ Restaurer les sols dégradés.

4.5 Domaine : Education- Culture-Jeunesse-Sport

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible taux de scolarisation	Talat Okoye Mata	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de volonté des parents ; ○ Insuffisance des moyens des parents ; ○ Insuffisance des écoles ; ○ Insuffisance des enseignants ○ Insuffisance des points d'eau ; ○ Insuffisances des cantines scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Analphabétisme ; ○ Sous-développement des enfants ; ○ Banditisme ; ○ Baisse de niveau 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de l'APE ; ○ Existence des enfants à l'âge scolaire ○ Existences d'inspection 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des écoles à talat, Soumkoudour, Kaoling, Kargna, Doungous, Hidjer-tom, birdabib ; ○ Sensibilisation aux parents sur l'importance de l'école ; ○ Affectation des enseignants ; ○ Fonçage des points d'eau ; ○ Octroi des Cantine ○ Construction d'un CEG Arabophone
Diminution de la culture traditionnelle		<ul style="list-style-type: none"> ○ Influence de la modernisation ; ○ Influence de la culture étrangère ; ○ Vagabondage ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disparition de la culture traditionnelle ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des personnes ressources ; ○ Existence des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation sur l'importance de la culture traditionnelle ; ○ Organisation des journées culturelles inter villages
Exode des jeunes		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance d'emploi ; ○ Insuffisance des moyens ; ○ Insuffisance des initiatives ○ Insuffisance de formations professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Abandon de responsabilité ○ Soucis ; ○ Souffrance des femmes ; ○ Banditisme 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des jeunes ; ○ Existence de délégation des jeunes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création des AGR aux jeunes ; ○ Octroi des microcrédits aux jeunes ; ○ Sensibilisation sur les conséquences de l'immigration ;
Insuffisance de pratique sportive		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des terrains aménagés ; ○ Insuffisance des encadreurs ; ○ Insuffisance de volonté ; ○ Insuffisance des équipements ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fatigue ; ○ Vieillesse ; ○ Maladie ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des espaces ; ○ Existence des jeunes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement de terrain ; ○ Affectation des encadreurs ; ○ Sensibilisation aux jeunes sur l'utilité de la pratique sportive ; ○ Octroi des équipements

4.6 Axe prioritaire de développement de l'éducation

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
Faible taux de scolarisation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'enfants en âge de scolarisation ○ Existence de structures Existence de l'IDEN ○ Existence des APE ; ○ Existences des APE ; ○ Disponibilité des partenaires au développement ; ○ Existence de matériaux de construction ; ○ Disponibilité de la main d'œuvre ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le rehaussement du taux de scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier ○ La création d'un minimum de conditions socioéducatives adéquates 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser les communautés pour la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier ○ Doter les écoles en équipements, matériels didactiques et fournitures scolaires
Diminution de la culture traditionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ○ existence des grands événements sociaux (festival, mariages, circoncision, baptême) - Existences des détenteurs des savoirs locaux (griots, danseurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amener la population a s'attacher a la culture traditionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la communauté sur l'importance de conservation de la culture
Exode des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des jeunes ○ Présence de la délégation de la jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Facilité l'accès à l'emploi par les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faciliter l'accès à l'emploi pour les jeunes
Insuffisance de pratique sportive	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des jeunes ○ Présence des terrains favorables 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des conditions sportives 	<ul style="list-style-type: none"> ○ -Améliorer des conditions sportives

4.7 Domaine : Santé-Eau-Assainissement

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible couverture sanitaire	Talat Okoye Mata	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des centres de santé ; ○ Insuffisance des agents ; ○ Insuffisance de moyen d'évacuation ; ○ Insuffisance des médicaments ; ○ Manque d'une sage-femme ; ○ Insuffisance des salles d'accueil ; ○ Insuffisance de latrines ; ○ Insuffisance des forages dans le centre ; ○ Insuffisances des matériels d'accouchement ; ○ Faible fréquentation à la CPN ; ○ Insuffisances d'énergie dans le centre de santé ; ○ Eloignement des centres de santé ; ○ Cherté des médicaments ; ○ Taux élevés d'évacuation de l'ambulance ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Souffrance des Malades ; ○ Automédication ○ Mortalité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'un centre de santé ; ○ Existence d'un district d'Amzoer ○ Existence de la population ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des centres de santé ; ○ Affectation des agents sanitaires ; ○ Acquisition des médicaments ; ○ Acquisition en moyen d'évacuation ; ○ Fonçage d'un forage dans le centre de santé ; ○ Acquisition en énergie solaire au centre de santé ; ○ Acquisition en matériels de fonctionnement

Renforcement d'Accès aux Soins de Santé et la Prise en Charge de la Malnutrition		<ul style="list-style-type: none"> ○ Persistance de la mal nutrition chez les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fréquences des maladies chez les enfants ○ Faible croissance des enfants 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer la capacité des centres de santé dans la prise en charge de malnutrition ○ Former les mères allaitantes sur les principes de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant ANJE
Difficulté d'accès à l'eau potable		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisances des forages ; ○ Insuffisances des menus châteaux ; ○ Baisse de la nappe phréatique ; ○ Eloignement des points d'eau ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Perte des temps ; ○ Fréquence des maladies ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des ouadis ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fonçage des forages ; ○ Construction des menus châteaux ;
Faible pratique de l'hygiène		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisances d'incinération des matériels usés ; ○ Insuffisances des latrines familiales ; ○ Insuffisances d'hygiène autour des points d'eau ; ○ Défécation à l'air libre 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des maladies ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation à la communauté sur l'importance de l'hygiène ; ○ Création d'un comité de salubrité ; ○ Sensibilisation à la population sur la construction des latrines familiales

4.8 Axe prioritaire domaine de : Santé

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
Faible couverture sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> ○ -Existence de deux (2) centres de santé ○ L'engagement de la population ○ Existence des ONGs et Projets ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer les conditions d'accès aux soins de santé et de la reproduction 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Constructions des infrastructures sanitaires (centres des santés) ○ Sensibilisation des femmes à la consultation prénatale et à l'accouchement assisté ○ Dotation en matériels et médicaments ○ Formation des comités de gestion et entretien des centres de santé
Difficulté d'accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de structure d'appui , ○ Existence des forage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Facilité l'accès à l'eau potable à la population du canton 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des Forages ○ Reparation des forages
Faible pratique de l'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des ONG et programmes, ○ Presences de l'ADC, ○ Existence de district sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amener la population à se prévenir des maladies 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la population à l'application des règles élémentaires de l'hygiène et l'existence des IST/Sida et les moyens des préventions

4.9 Domaine : Action sociale et genre

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Insuffisance d'appui aux personnes vulnérables	Talat Okoye Mata	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des AGR ; ○ Insuffisance des formations professionnelles ; ○ Insuffisance des appuis aux vulnérables par les ONG et les partenaires ; ○ Insuffisances des plaidoyers pour les vulnérables ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Souffrance des vulnérables ; ○ Pauvreté ; ○ Incapacité de scolariser leurs progénitures ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence du service de l'action sociale ; ○ Existence des vulnérables, 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaider auprès des ONG et partenaires pour assister les vulnérables ; ○ Création des AGR aux vulnérables ; ○ Création des groupements des personnes vulnérables
Insuffisance d'épanouissement des femmes		<ul style="list-style-type: none"> ○ Voyage quotidien des maris ; ○ Faible scolarisation des filles ; ○ Insuffisance des centres d'alphabétisation féminins ; ○ Insuffisance des formations aux femmes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pénibilité des femmes ; ○ Analphabétisme ; ○ Vagabondage ; ○ Pauvreté ; ○ Méconnaissance de leur droit ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence importante des femmes ; ○ Existence de la délégation de l'action sociale et femmes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création des centres féminins d'alphabétisation ; ○ Création des organisations paysannes féminines ; ○ Sensibilisation aux parents de scolariser leurs filles ;
Mariage précoce		<ul style="list-style-type: none"> ○ Méconnaissances du danger du mariage ; ○ Insuffisance de la scolarisation des enfants ○ Eradiquer le vagabondage ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Divorce des mariés ; ○ Difficulté d'accouchement ; ○ Non-respect mutuelle 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités administratives et traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation aux parents de scolariser les enfants ; ○ Sensibilisation aux parents sur les conséquences du mariage précoce ;

Souffrance des femmes divorcées		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de prise en charge des enfants par leurs pères a ; ○ Conflit entre les coépouses ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Injustice ; ○ Violence ; ○ Délinquance des enfants ; ○ Famine ; ○ Maladie ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des femmes ; ○ Existence du service d'action sociale ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation des parents sur la prise en charge des enfants ;
Insuffisance de soutien aux OP féminins		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des AGR ; ○ Insuffisance des matériels agricoles ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ; ○ Non épanouissement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des OP féminins ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition des matériels des productions aux OP féminins ; ○ Formation aux OP sur l'AGR ;

4.10 Axe prioritaire Domaine : Action sociale et genre

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
Insuffisance d'appui aux personnes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des ONG, Associations et les autorités locales. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assister et former les personnes vulnérables aux métiers pour leur prise en charge.
Insuffisance d'épanouissement des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des groupements et Associations des femmes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○
Mariage précoce	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des ONG, ○ Existence des Associations et les autorités locales. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faciliter l'intégration de la femme dans les actions de développement, 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appuyer la sensibilisation contre le mariage précoce.
Souffrance des femmes divorcées	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les sages, les femmes - Les structures religieux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer la condition de vie des femmes divorcées ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des reunions de sensibilisation, des preche religieux
Insuffisance de soutien aux OP féminins	<ul style="list-style-type: none"> ○ Possibilité de créer des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer les capacités des femmes pour la création des AGR et à intégrer le développement local

4.11 Domaine : Economie

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Baisse du pouvoir d'achat (AGR)	Talat Okoye Mata	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des marchés hebdomadaires ; ○ Insuffisance des pistes aménagées ; ○ Insuffisance des formations aux groupements féminins sur la transformation des produits locaux ; ○ Insuffisance d'octroi des microcrédits féminins ; ○ Insuffisance des espèces pour la culture maraichère ; ○ Insuffisance des moyens matériels ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Perte de revenu ; ○ Insécurité alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des organisations paysanne ; ○ Existence des produits locaux ; ○ ONG et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Octroi des microcrédits aux groupements féminins ; ○ Formation aux groupements féminins sur la transformation des produits locaux ; ○ Création des marchés hebdomadaires ; ○ Acquisition des moulins et presse à huile aux groupements ○ Création des AGR ;
Difficulté d'accès dans la zone		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisances des moyens de transport de marchandises ; ○ Insuffisances des pistes aménagées ; ○ Insuffisances d'une antenne Téléphonique ; ○ Zone trot accidenté (rocheuse) ; ○ Insuffisance des moyens matériels et financiers ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Perte de bénéfices ; ○ Incendie ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'un marché hebdomadaire ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagements des pistes ruraux ; ○ Acquisition des moyens de transport (charrette) ; ○ Implantation d'une antenne téléphonique ;
Difficulté de stockage des produits agricoles		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des magasins des stockages ; ○ Présence des rongeurs ; ○ Fréquence d'incendie ; ○ Timidité de la zone ; ○ Insuffisance de moyen de transport des marchandises ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Perte des produits ; ○ Insécurité alimentaire ; ○ Chute des prix des produits 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des pierreux ; ○ Existence des groupements ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des magasins de stockage ; ○ Formations aux producteurs en techniques des séchages et stockages des produits des récoltes ;

4.12 Axe prioritaire domaine de l'économie

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
Baisse du pouvoir d'achat (AGR)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Marchés hebdomadaires permettant la liquidation des produits commerciaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer l'initiation activités commerciales 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à l'octroi de crédit à la population pour les activités commerciales
Difficulté d'accès dans la zone	<ul style="list-style-type: none"> ○ ADC ○ Capacité de mobilisation de la population 	<ul style="list-style-type: none"> ○ faciliter la circulation des biens et des personnes en saison de pluie par l'aménagement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à l'aménagement des pistes rurales
Difficulté de stockage des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des groupement et association ○ Existence des matériaux de construction 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmenter l'économie des ménages du canton en général et le pouvoir d'achat des ménages en particulier 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appuyer la construction du Marché hebdomadaire de

4.13 Domaine : Gouvernance-paix-sécurité

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Conflit intercommunautaire	Talat Okoye Mata	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dévastation des champs ; ○ Insuffisance de respect entre les communautés ; ○ Injustice ; ○ Insuffisance de concertation ; ○ Analphabétisme ; ○ Manque de comité de gestion de conflit ; ○ Insuffisances des clôtures des sites des cultures ; ○ Insuffisances des balisages de couloirs de transhumances ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Bataille ; ○ Mort ; ○ Perte des biens et matériels ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités traditionnelles et administratives ; ○ Existence des communautés ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation sur la cohabitation pacifique et le brassage inter communautaires ; ○ Sensibilisation sur le respect intercommunautaire ; ○ Sensibilisation sur la période de libération des champs ; ○ Sensibilisation à la communauté sur le respect des couloirs de transhumance ; ○ Création d'un comité de gestion des conflits ;
Insécurité		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de sécurité ; ○ Insuffisances de concertation ; ○ Insuffisances de réseau de communication pour alerter les autorités en cas d'insécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Vol ; ○ Arnaque ; ○ Mort ; ○ Pénibilité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités traditionnelles et administratives ; ○ Existence des communautés ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer aux autorités pour le renforcement de la sécurité ; ○ Plaidoyer pour l'installation des réseaux téléphoniques

4.14 Les Axes Prioritaires de développement Domaine : Gouvernance-paix-sécurité

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
Conflit intercommunautaire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des autorités locales ○ Présence des leaders villageois 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Règlement pacifique des conflits ○ autour des couloirs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des cadres de concertation ○ agriculteurs éleveurs
Insécurité	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des autorités administratives, traditionnelles et judiciaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faires le plaidoyer auprès des autorités pour assurer la sécurité de la population et de ses biens 	<ul style="list-style-type: none"> ○ e désarmement de la population sans distinction - renforcer le dispositif de sécurité -punir les coupables

Synthèse des problèmes et axes prioritaire du développement

Domaine	Problème majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture et Elévation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible rendement des cultures maraichères ○ Erosion hydrique sur les champs ○ Baisse de la production agricole ○ Présences des ennemies des cultures ○ Insuffisance des pâturages pour les animaux ○ Baisse de la production animale ○ Insuffisances d'eau pour les bétails 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménager et mettre en valeur les bas-fonds par la construction des ouvrages hydro agricoles ; ○ Renforcer la gestion rationnelles des espaces agricoles ; ○ Accroissement de la productivité agricole ; ○ Appuyer les producteurs en intrants et matériels agricoles ; ○ Assurer la disponibilité de l'alimentation pour le bétail durant la période de soudure ; ○ Améliorer la production et la productivité des animaux ○ Assurer la disponibilité de l'eau
Environnement et gestion des ressources naturelles (GRN)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dégradation de l'environnement ○ Coupe abusive des arbres ○ Disparition de certaines espèces sauvages 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration la gestion des ressources naturelles ○ Protection, conservation et restauration des ressources fauniques et végétales du territoire cantonal.
Education- Culture- Jeunesse-Sport	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible taux de scolarisation ○ Diminution de la culture traditionnelle ○ Exode des jeunes ○ Insuffisance de pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le rehaussement du taux de scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier ○ La création d'un minimum de conditions socioéducatives adéquates ○ Facilité l'accès à l'emploi pour les jeunes ; ○ Amélioration des conditions sportives ;
Santé-Eau-Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible couverture sanitaire ○ Difficulté d'accès à l'eau potable ○ Faible pratique de l'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer les conditions sanitaires de la population ○ Facilité l'accès à l'eau au population du canton ○ Amener la population à se prévenir des maladies
Action sociale et genre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance d'appui aux personnes vulnérables ○ Insuffisance d'épanouissement des femmes ○ Mariage précoce ○ Souffrance des femmes divorcées ○ Insuffisance de soutien aux OP féminins 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables ; ○ Faciliter l'intégration de la femme dans les actions de développement, ○ Améliorer les conditions de vie des femmes divorcées ;
Economie	<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse du pouvoir d'achat (AGR) ○ Difficulté d'accès dans la zone ○ Difficulté de stockage des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer l'initiation activités commerciales ○ faciliter la circulation des biens et des personnes en saison de pluie par l'aménagement

Domaine	Problème majeurs	Axes prioritaires de développement
		<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmenter l'économie des ménages du canton en général et le pouvoir d'achat des ménages en particulier
Gouvernance , Paix et Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ○ Conflit intercommunautaire ○ Insécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Règlement pacifique des conflits autour des couloirs ○ Faires le plaidoyer auprès des autorités pour assurer la sécurité de la population et de ses biens

V. Projets prioritaires retenus dans le canton Kodoï 2

5.1 Domaine : Agriculture-Elevage

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût(Fcfa)	Disponibilité financière(Fcfa)	Début probable
Construction des 20 puits maraichers	Iguiding	ADC, Groupement et OSC	40.000.000	4 000.000	2023
Appui avec 20 kits ² des matériels d'exhaure (motopompe)	o Canton	ADC, Groupement et OSC	2 000.000	200.000	2023
Appui de semences améliorées (maraichères et pluviale)	o Canton	ADC, Groupement et OSC	3 000 000	300 000	2023
Acquisition des grillages pour les sites maraichers	o Canton	ADC, Groupement et OSC	20.000.000	2 000.000	2023
Acquisition 500 l des produits phytosanitaires	o Canton	ADC, Groupement et OSC	3 000 000	300 000F	2023
Construction des 4 seuils d'épandage	o Ouadi Goutoun, Iguidine, Amdoud, Lambé	ADC, Groupement et OSC	60.000.000	6.000.000	2023
Construction de 10 000 ml des cordons pierreux	o Canton	ADC, Groupement et OSC	50.000 000	5 000 000	2023
Construction 2 000 de digues et diguettes	o Canton	ADC, Groupement et OSC	10.000 000	1 000 000	2024
Acquisition des 200 matériels agricoles Houes Occidentale et semoire	o Canton	ADC, Groupement et OSC	16 000 000	1 600 000	2023
Organisation 3 sessions de Formation aux producteurs sur l'amendement des sols	o Canton	ADC, Groupement et OSC	1 500.000Fcfa	15.000	2023
Acquisition de 60 t en aliments de complémentation pour les bétails	o Canton	ADC, Groupement et OSC	60.000 000	6 000 000	2023
Introduction de culture fourragère pour les bétails	o Canton	ADC, Groupement et OSC			2023
Construction des trois (3) officines vétérinaires équipées avec des intrants	o Mata, Digou et Korkormelek	ADC, Groupement et OSC	9.000.000	900.000	2024

Affectation des agents vétérinaires pour le poste	○ Mata	ADC, Groupement et OSC	150.000	15.000	2024
Formation des 10 auxiliaires d'élevage	○ Canton	ADC, Groupement et OSC	500.000	50.000	2023
Construction d'un parc de vaccination	○	ADC, Groupement et OSC	2.000.000	200.000	2024
Curage et creusage de 8 mares	○ Meberek, Wayine, Darna, Irite, Karnang, Diw, Warchakha et toukouloumbaye	ADC, Groupement et OSC	10.000.000	1.000.000	2023
Construction des trois (3) puits pastoraux	○ Okoy, Mata	ADC, Groupement et OSC	30.000.000	3.000.000	2025
Sensibilisation aux éleveurs à vacciner leurs bétails	○ Canton	ADC, Groupement et OSC	300.000	30.000	2022
Balises des couloirs de 100 transhumances	○ Erte – Irite – Hidjertoum- Bacham- akalamba ○ Kourbougou –Kibdé	ADC, Groupement et OSC	20 000 000	2 000 000	2023
Total			336 800 000	33 680 000	

5.1 Domaine : Education, Jeunesse, Culture et Sport

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût (Fcfa)	Contribution (Fcfa)	Début probable
Constructions des quatre (4) écoles	○ Kodok, boumdone, diw, Iguidim	ADC, APE, AME	80 000 000	8 000 000	2023
Faire des plaidoyer pour affectation des enseignants Titulaires	○ Canton	ADC, APE, AME	300 000	30 000	2022
Construction des 6 PMH dans les écoles	○ Mata, Mandarfok, Ardebe, Gnabardang, kargna, Mabouguine	ADC, APE, AME	18 000 000	1 800 000	2023
Sensibilisation aux parents sur l'importance de l'école 3 séances par an	○ Canton	ADC, APE, AME	450 000	45 000	2022
Appui en 500 matériels de mobilier scolaire (des tables-bancs) aux écoles	○ Canton	ADC, APE, AME	12 000 000	1 200 000	2023
Octroi des microcrédits aux jeunes pour la création des AGR aux jeunes	○ Canton	ADC, Groupement et OSC	50 000 000	5 000 000	2023
Création des trois(3) centres d'alphabétisation pour les jeunes	○ Teleh, Talat, Okoy	ADC, Groupement et OSC	1 000 000	100 000	2024
Formation aux jeunes sur la construction, menuiserie et la couture	○ Canton	ADC, Groupement et OSC	5 000 000	500 000	2023
Appui à la formation des jeunes sur les métiers des tissages traditionnelles	○ Okoy, Mata	ADC, Groupement et OSC	5 000 000	500 000	2023
Sensibilisation aux jeunes sur l'amour de la culture traditionnelle 2 séance	○ Canton	ADC, Groupement et OSC	600 000	60 000	2022
Organisation d'une journée culturelle et sportif inter village	○ Canton	ADC, Groupement et OSC	2 000 000	200 000	2024
Aménagement des terrains de sport	○ Canton	ADC, Groupement et OSC	2 000 000	200 000	2024
Appui par des équipements sportifs	○ Canton	ADC, Groupement et OSC	1 500 000	150 000	2024
Total			177 850 000	17 785 000	

5.2 Domaine : Environnement et GRN

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière(Fcfa)	Début probable
Organisation de sept (7) séances de sensibilisation sur la protection de l'environnement	○ Canton	ADC, OCS et Groupement	2 625.000	131 250	2023
Production des 5000 plantes en pépinières et plantation des arbres	○ Canton	ADC, OCS et Groupement	5 000.000	500.000	2023
Elaboration des 4 conventions locales pour les sites des mises en défens	○ Dourna, diw, Iguidim, Okoy	ADC, OCS et Groupement	20 000 000	2 000 000	2024
Création d'un comité de surveillance et contrôle des sites des mises en défens	○ Canton	ADC, OCS et Groupement	500.000	50.000	2024
Appui en grillage aux producteurs.	○ Canton	ADC, OCS et Groupement	15.000.000	1 500.000	2025
Appui aux 100 femmes à la formation sur les techniques de construction des foyers améliorés	○ Canton	ADC, OCS et Groupement	500.000Fcfa	50.000Fcfa	2023
Total			41 000 000	2 050 000	

5.3 Domaine : Santé Eau et Assainissement

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Début probable
Création de 2 centres de santé	o Iguidim, Warchiga	ADC, COSAN et COGES	500.000	50.000	2023
Affectation des agents sanitaires	o Mata, Koudiguine	ADC, COSAN et COGES	150.000	15.000	2022
Fonçage de 2 PMH dans les centres de santé	o Mata, Koudiguine	ADC, COSAN et COGES	6.000.000	600.000	2023
Acquisition en énergie solaire dans le centre de santé	o Mata, Koudiguine	ADC, COSAN et COGES	4.000.000	400.000	2024
Formation de 20 matrones	o Canton	ADC, COSAN et COGES	3 000 000	15.000	2023
Construction de 2 Centre de santé	o Iguidim, Warchiga	ADC, COSAN et COGES	50 000 000	5 000 000	202
Former les mères allaitantes sur les principes de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant ANJE	o Mata, Koudiguine	ADC, COSAN et COGES	2 000 000	200 000	2023
Construction de 2 salles d'attente dans les centres de santé	o Mata, Koudiguine	ADC, COSAN et COGES	2 000 000	200 000	2023
Renforcer la capacité des centres de santé dans la prise en charge de malnutrition	o Mata, Koudiguine	ADC, COSAN et COGES	5 000 000	500 00	2023
Construction de 4 U PH	o Iguidim, Koudiguine, Mata, Kororak,	ADC, CGPE et AUE	60.000.000	6.000.000	2024
Constructions de 8 PMH	o Canton	ADC, CGPE et AUE	16.000.000	1 600.000	2023
Sensibilisation à la communauté sur l'importance de l'hygiène 3 séances par an	o Canton	ADC, CGPE et AUE	1 000.000	100.000	2022
Création d'un comité de salubrité autour de point d'eau	o Canton	ADC, CGPE et AUE	50.000	5.000	2023

Sensibilisation à la communauté sur la construction de latrines	o Canton	ADC, CGPE et AUE	1 000.000	100.000	2022
Construction de fosse septique	o Mata	ADC, COSAN et COGES	500 000	50 000	2022
Total			161 200 000	16 620 000	

5.4 Domaine : Action Sociale et genre

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière(Fcfa)	Début probable
Plaider auprès des ONG et partenaires pour assister les vulnérables.	o Canton	ADC, OCS et Groupement	300 000	30 000	2022
Appui à la création des AGR 2000 ménages vulnérables.	o Canton	ADC, OCS et Groupement	90 000 000	9 000 000	2023
Création des groupements aux personnes vulnérables.	o Canton	ADC, OCS et Groupement	500 000	50 000	2022
Création de 4 centres d'alphabétisation féminins.	o Canton	ADC, OCS et Groupement	500.000	50.000	2023
Création des organisations paysannes féminines.	o Canton	ADC, OCS et Groupement	500 000	50 000	2023
Sensibilisation aux parents sur la scolarisation des filles et les conséquences du mariage précoces 4 séance par an	o Canton	ADC, OCS et Groupement	1 200.000	120 000	2022
Sensibilisation des parents sur la prise en charge de leurs enfants	o Canton	ADC, OCS et Groupement	300.000	30.000	2022
Octroi des matériels agricoles aux 15 OP féminines	o Canton	ADC, OCS et Groupement	2 400 000	240 000	2023
Formation aux OP sur l'AGR	o Canton	ADC, OCS et Groupement	500.000	50.000	2024
Total			96 200 000	9 620 000	

5.5 Domaine : Economie

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière(Fcfa)	Début probable
Octroi des microcrédits aux 15 groupements féminins.	○ Canton	ADC, OCS et Groupement	25 000.000	2 500.000	2023
Appui aux formations des 20 groupements féminins sur la transformation des produits locaux	○ Iguidim	ADC, OCS et Groupement	500.000	50.000	2023
Création des marchés hebdomadaires	○ Canton	ADC, OCS et Groupement	150 000	15 000	2023
Appui en matériels des transformations des moulins et presse à huile aux 20 groupements	○ Canton	ADC, OCS et Groupement	20.000.000	2 000.000	2024
Aménagement des pistes rurales	○ Canton	ADC, OCS et Groupement	10.000.000	1.000.000	2024
Appui avec des moyens de transport (charrette) aux groupements des producteurs	○ Canton	ADC, OCS et Groupement	3 000.000	300 000	2024
Plaidoyer pour l'implantation d'une antenne téléphonique	○ Canton	ADC, OCS et Groupement	150 000	15 000	2022
Construction de 3 magasins de stockage.	○ Mandarfok, Iguidim, Mebere	ADC, OCS et Groupement	24.000.000	240.000	2024
Formation aux 100 producteurs en techniques de séchage	○ Canton	ADC, OCS et Groupement	500.000	50.000	2023
Total			84 300 000	8 430 000	

5.6 Domaine : Gouvernance-Paix-Sécurité

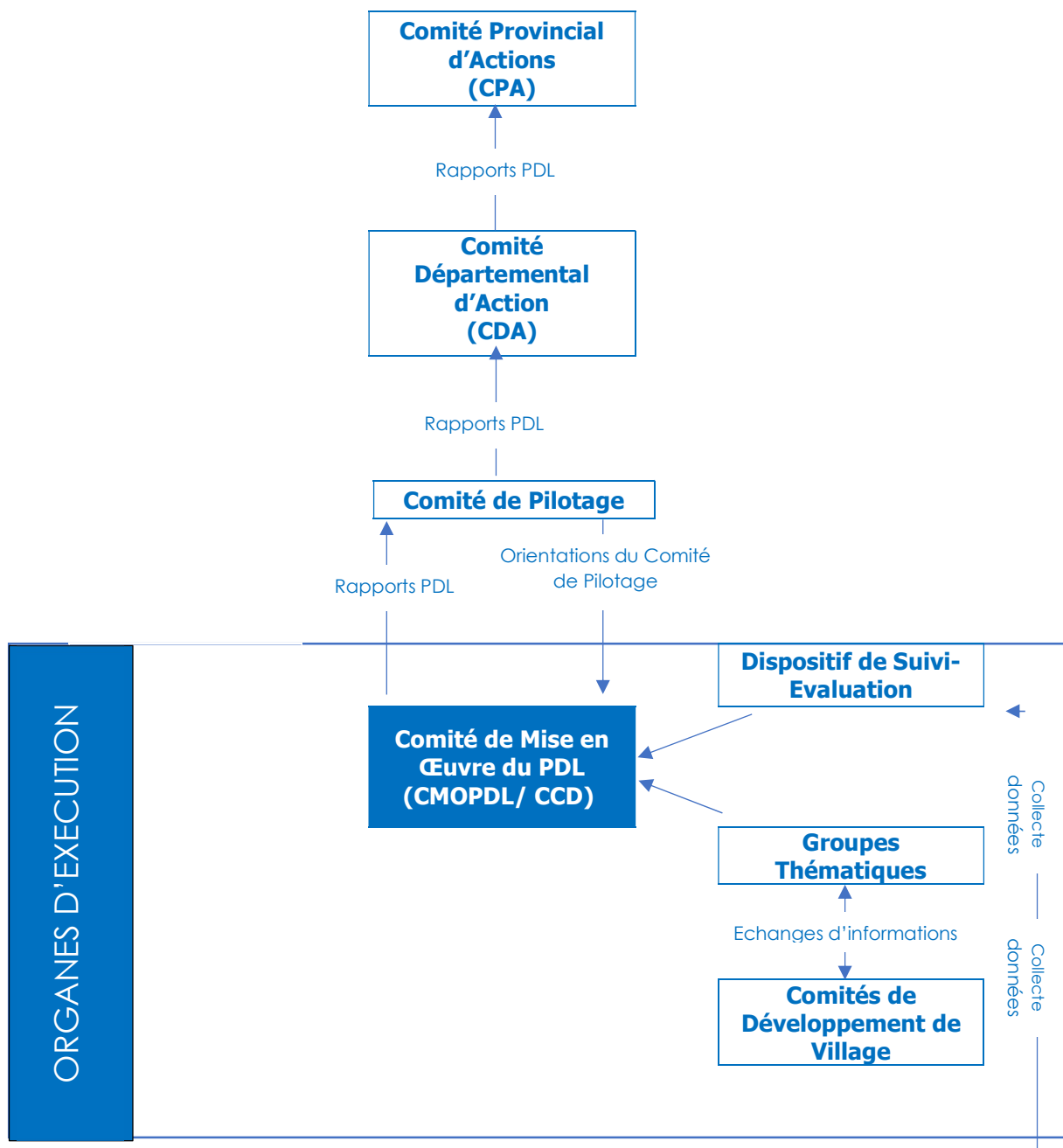
Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière(Fcfa)	Début probable
Appui à l'organisation de 4 séances des sensibilisations sur la cohabitation pacifique et le brassage inter communautaire	o Canton	ADC, OCS et Groupement	1 200.000	120 000	2023
Appui l'organisation des 4 sensibilisations sur la date de libération des champs et le respect des couloirs de transhumance	o Canton	ADC, OCS et Groupement	1 200.000	30.000	2022
Création d'un comité de gestion de conflit.	o Canton	ADC, OCS et Groupement	50.000	5.000	2022
Plaider aux autorités pour le renforcement de la sécurité	o Canton	ADC, OCS et Groupement	150 000	15 000	2022
Plaider pour l'installation des réseaux téléphoniques	o Canton	ADC, OCS et Groupement	150 000	15 000	2022
Total			2 750 000	275 000	

5.7 Tableau : Cout global estimatif du PDL

N°	Domaine	Cout (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)
01	Agriculture	336 800 000	33 680 000
02	Santé	161 200 000	10 420 000
03	Education culture jeunesse et Sport	172 850 000	17 285 000
04	Environnement	41 000 000	2 050 000
05	Action sociale et Genre	96 200 000	9 620 000
06	Economie	84 300 000	8 430 000
07	Gouvernance Paix et Sécurité	2 750 000	275 000
Total		895 100 000	89 760 000

I. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

Mécanisme de mise en œuvre des actions

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- L'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ Rôles et responsabilité des principaux acteurs :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services

techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Étapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ Stratégie de pilotage et de suivi du programme

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ Stratégie de suivi

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera

périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...) ;
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

❖ Diffusion du Plan de Développement Local

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsables d'exécution	Calendrier de réalisation 2022												
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Domaine Agriculture et Elevage																	
01	Construction des 20 puits maraichers	5	Canton	ADC, Groupement et OSC													
02	Appui avec 20 kits des matériels d'exhaure (motopompe)	5	Canton	ADC, Groupement et OSC													
03	Appui de semences améliorées (maraichères et pluviale)	10t	Canton	ADC, Groupement et OSC													
04	Acquisition des grillages pour les sites maraichers	10ha	Canton	ADC, Groupement et OSC													
05	Acquisition 5000 l des produits phytosanitaires	1000	Canton	ADC, Groupement et OSC													
06	Construction des 4 seuils d'épandage	02	Ouadi Goutoun, Iguidine, Amdoud, Lambé	ADC, Groupement et OSC													
07	Construction de 10 000 ml des cordons pierreux	2000	Canton	ADC, Groupement et OSC													
08	Construction 2 000 de digues et diguettes		Canton	ADC, Groupement et OSC													
09	Acquisition des 200 matériels agricoles Houes Occidentale et semoire		Canton	ADC, Groupement et OSC													

10	Organisation 3 sessions de Formation aux producteurs sur l'amendement des sols	2	Canton	ADC, Groupement et OSC															
11	Acquisition de 60 t en aliments de complémentation pour les bétails	20t	Canton	ADC, Groupement et OSC															
12	Introduction de culture fourragère pour les bétails	1	Canton	ADC, Groupement et OSC															
13	Construction des trois (3) officines vétérinaires équipées avec des intrants	1	Canton	ADC, Groupement et OSC															
14	Affectation des agents vétérinaires pour le poste		Mata	ADC, Groupement et OSC															
15	Formation des 10 auxiliaires d'élevage	10	Canton	ADC, Groupement et OSC															
16	Construction d'un parc de vaccination	0	Canton	ADC, Groupement et OSC															
17	Curage et creusage de 8 mares	2	Meberek, Wayine	ADC, Groupement et OSC															
18	Construction des trois (3) puits pastoraux	1	Canton	ADC, Groupement et OSC															
19	Sensibilisation aux éleveurs à vacciner leurs bétails	2	Canton	ADC, Groupement et OSC															
Domaine : Sante, Eau et Assainissaiet																			
20	Création de 2 centres de santé	1	Iguidim, Warchiga	ADC, COSAN et COGES															

21	Affectation des agents sanitaires	-	Mata, Koudiguine	ADC, COSAN et COGES															
22	Fonçage de 2 PMH dans les centres de santé	1	Mata, Koudiguine	ADC, COSAN et COGES															
23	Acquisition en énergie solaire dans le centre de santé	2	Mata, Koudiguine	ADC, COSAN et COGES															
24	Formation de 20 matrones	10	Canton	ADC, COSAN et COGES															
25	Construction de 2 salles d'attente dans les centre des santés	1	Mata, Koudiguine	ADC, COSAN et COGES															
26	Construction de 4 U PH	2	Iguidim, Koudiguine, Mata, Kororak,	ADC, CGPE et AUE															
27	Constructions de 8 PMH	2	Canton	ADC, CGPE et AUE															
28	Sensibilisation à la communauté sur l'importance de l'hygiène 3 séances par an	3	Canton	ADC, CGPE et AUE															
29	Création d'un comité de salubrité autour de point d'eau	1	Canton	ADC, CGPE et AUE															
30	Sensibilisation à la communauté sur la construction de latrines	2	Canton	ADC, CGPE et AUE															
31	Construction de fosse septique	1	Mata	ADC, COSAN et COGES															
Education , Culture jeunesse sport																			
32	Constructions des quatre (4) écoles	1	Kodok, boumdone, diw, Iguidim	ADC, APE, AME															
33	Faire des plaidoyers pour affectation des enseignants Titulaires	1	Canton	ADC, APE, AME															
34	Construction des 6 PMH dans les écoles	2	Mata, Mandarfok, Ardebe, Gnabardang,	ADC, APE, AME															

			kargna, Mabougine															
35	Sensibilisation aux parents sur l'importance de l'école 3 séances par an	1	Canton	ADC, APE, AME														
36	Appui en 500 matériels de mobilier scolaire (des tables-bancs) aux écoles	200	Canton	ADC, APE, AME														
37	Octroi des microcrédits aux jeunes pour la création des AGR aux jeunes	50	Canton	ADC, Groupement et OSC														
38	Création des trois(3) centres d'alphabétisation pour les jeunes	1	Teleh, Talat, Okoy	ADC, Groupement et OSC														
39	Formation aux jeunes sur les différents métiers la, menuiserie et la couture	2	Canton	ADC, Groupement et OSC														
40	Sensibilisation aux jeunes sur l'amour de la culture traditionnelle 2 séance	2	Canton	ADC, Groupement et OSC														
41	Organisation d'une journée culturelle et sportif inter village	1	Canton	ADC, Groupement et OSC														
42	Aménagement des terrains de sport	2	Canton	ADC, Groupement et OSC														
43	Appui par des équipements sportifs	1	Canton	ADC, Groupement et OSC														
Domaine : Environnement et Gestion des ressources naturelles																		
44	Organisation de trois(3) séances de sensibilisation sur la protection de l'environnement	3																
45	Production des 5000 plantes en pépinières et plantation des arbres	2000																
46	Elaboration des 4 conventions locales pour les sites des mises en défens	2																
47	Création d'un comité de surveillance et contrôle des sites des mises en défens	1																

48	Appui en grillage aux producteurs.	5																	
49	Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés	1																	
Domaine Action sociale et Genre																			
50	Plaider auprès des ONG et partenaires pour assister les vulnérables.	1	Canton	ADC, OCS et Groupement															
51	Appui à la création des AGR 2000 ménages vulnérables.	500	Canton	ADC, OCS et Groupement															
52	Création des groupements aux personnes vulnérables.	15	Canton	ADC, OCS et Groupement															
53	Création de 4 centres d’alphabétisation féminins.	2	Canton	ADC, OCS et Groupement															
54	Création des organisations paysannes féminines.	10	Canton	ADC, OCS et Groupement															
55	Sensibilisation aux parents sur la scolarisation des filles et les conséquences du mariage précoces 4 séance par an	2	Canton	ADC, OCS et Groupement															
56	Sensibilisation des parents sur la prise en charge de leurs enfants		Canton	ADC, OCS et Groupement															
57	Octroi des matériels agricoles aux 15 OP féminines	10	Canton	ADC, OCS et Groupement															
58	Formation aux OP sur l’AGR	2	Canton	ADC, OCS et Groupement															
Domaine de l’économie																			
59	Octroi des microcrédits aux 15 groupements féminins.	10	Canton	ADC, OCS et Groupement															
60	Appui aux formations des groupements féminins sur la transformation des produits locaux	2	Iguidim	ADC, OCS et Groupement															
61	Création des marchés hebdomadaires	1	Canton	ADC, OCS et Groupement															

62	Appui en matériels des transformations des moulins et presse à huile aux groupements	10	Canton	ADC, OCS et Groupement															
63	Aménagement des pistes rurales	1	Canton	ADC, OCS et Groupement															
64	Appui avec des moyens de transport (charrette) aux groupements des producteurs	10	Canton	ADC, OCS et Groupement															
65	Plaidoyer pour implantation d'une antenne téléphonique	1	Canton	ADC, OCS et Groupement															
66	Construction de 3 magasins de stockage.	1	Mandarfok, Iguidim, Mebere	ADC, OCS et Groupement															
67	Formation aux producteurs en techniques de séchage	2	Canton	ADC, OCS et Groupement															
Gouvernance, Paix et sécurité																			
68	Appui à l'organisation de 4 séances des sensibilisations sur la cohabitation pacifique et le brassage inter communautaire	2	Canton	ADC, OCS et Groupement															
69	Appui l'organisation des 4 sensibilisations sur la date de libération des champs et le respect des couloirs de transhumance	2	Canton	ADC, OCS et Groupement															
70	Création d'un comité de gestion de conflit.	1	Canton	ADC, OCS et Groupement															
71	Plaider aux autorités pour le renforcement de la sécurité	1	Canton	ADC, OCS et Groupement															
72	Plaider pour l'installation des réseaux téléphoniques	1	Canton	ADC, OCS et Groupement															

Plan d'action annuel du PDL

Conclusion

L'actualisation du plan de développement local du canton Kodoï2 résulte d'un processus qui a impliqué les populations depuis la base (villageoise, inter villageoise, cantonale) ainsi que les autres acteurs intervenant dans le canton avec l'appui technique du consortium BCI - ATAKHADOUM.

Une actualisation du diagnostic participatif approfondi du canton, prenant en compte les diverses activités menées par les populations a permis de présenter le canton à travers son milieu physique, le milieu humain et les activités économiques et sociales. Les résultats du diagnostic ont servi de base pour la formulation et la priorisation des actions tout en s'appuyant sur les capacités réelles des populations. La mise en œuvre de ces actions devrait logiquement soutenir le développement des activités économiques afin de faciliter l'accès aux services sociaux de base. En tant qu'actions transversales, un regard particulier a été aussi porté sur le genre ainsi que les actions liées à la gestion des ressources naturelles.

Toutes les actions formulées sont en conformité avec les objectifs du millénaire pour le développement ainsi que la vision du plan national de développement. Les insuffisances constatées tout au long du processus doivent servir de base pour lancer le débat autour du développement du canton.

Au regard de tout, la rigueur dans la mobilisation des ressources de toute nature tant interne qu'externe mais aussi la flexibilité dans les procédures, constituera le seul gage pour la réalisation effective des actions prévues dans ce plan de développement.

L'ADC en tant que structure cantonale de pilotage des actions de développement du canton à donc la responsabilité de mobiliser et sensibiliser toutes les couches sociales pour réussir la réalisation des différentes actions inscrites dans ce PDL. Pour ce faire, un appui des services techniques déconcentrés de l'Etat ainsi que des partenaires techniques et financier est donc nécessaire pour impulser cette dynamique.

ANNEXES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE LACEMENT DU PROCESSUS D'ACTUALISATION DU PDL

L'an deux mille-vingt-un et le onze février a eu lieu une assemblée générale cantonal au village **Talat**, canton **Kodoï 2**, sous-préfecture de Mata, département de Dar Alfawaki, province du Wadi Fira. Etait présent à l'assemblée générale, le Sous-préfet de Mata, le chef du canton de Kodoï 2, les chefs des villages, les représentant des services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations, les personnes ressources. Ont pris part à cette assise **121** personnes dont **33** femmes. Cette assemblée cantonale de lancement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- ✓ Information et sensibilisation sur le processus d'actualisation du PDL ;
- ✓ Evaluation de l'ancien PDL ;
- ✓ Structuration de l'ADC ;
- ✓ Identification et mise en place des animateurs locaux ;
- ✓ La composition du comité de rédaction du PDL
- ✓ Constitution des grappes des villages et fixation des dates des assemblées générales des grappes des villages.

D'abord le représentant du chef de canton a dans son mot introductif exprimer sa reconnaissance aux participants pour leur présence massive à l'assemblée générale cantonale de lancement de processus d'actualisation du PDL.

Ensuit le coordinateur du BCI a fait un brève rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donné une définition claire d'un plan de développement local. Puis le Sous-préfet de Mata dans son mot d'ouverture a tout d'abord félicité le **BCI et le programme sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN 11^{ème} FED)** pour leur activité qui cadre bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le président de la république. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter que le processus d'actualisation du PDL abouti à un bon plan de développement qui prend en compte les besoins et priorités de la population. Au cours de cet assis, deux animateurs locaux sont identifiés. Il s'agit de

- Mr Abdel aziz Ali, village MataTel : 66 14 22 24
- Mr Habib Ali, village Warchiga.Tel : 92 56 55 30

Ensuite, un comité de rédaction composé de quatre (4) personnes dont une femme a été mis sur pied :

N°	Nom et Prénom	Fonction	Village	Contact
01	Mahamat Issakha	Président	Iguidem	65 66 42 15
02	Hissein Ousmane Malik	Rapporteur	Loufounga	90 08 37 20

03	Fatimé Ali	Rapporteur	Meberek	91 61 49 26
04	Walda Hassan	Rapporteur	Douane	92 01 14 06

Tableau :

Les points abordé ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tous les participants présents. Le canton est subdivisé en trois groupes des villages. Il s'agit : groupe des villages Talat, Mata et Okoye. Commencée à 10 h10mn, l'assemblée a pris fin à 16 h 20mn

Fait à Talat, le 11/02/2021

L'Assemblée Générale

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de structuration de l'ADC

L'an deux mille-vingt-un et le onze février, s'est tenu au village **Talat**, canton **Kodoï 2**, Sous-préfecture de Mata, département de Daral Fawaki, une Assemblée Générale constitutive. L'AG a regroupée, le Sous-préfet de Mata, toutes les communautés dont le chef de canton de Kodoï 2, les chefs des villages, les représentants des associations villageoises, les khalifats, les imams, un agent des services de l'Etat membre du CLA de la Sous-préfecture de Mata et l'équipe du projet PASAP/BCI ont participé à l'AG pour l'actualisation du plan de développement local du dit canton. Au total **121** personnes dont **88** hommes et **33** femmes ont pris part à l'Assemblée Générale.

L'objet de l'Assemblée Générale est :

- **Structuration du bureau exécutif de l'association de développement du canton (ADC).**

Après la lecture des critères des choix des membres du bureau par le modérateur, un large débat et une auto-évaluation des activités de l'ancien bureau qui est composé de treize membres a été fait. En suite les facilitateurs ont liés les critères des choux des membres de l'ADC. Les participants à l'unanimité ont remanié le bureau exécutif. Le nombre des membres reste le même, mais il a eu des changements au sein du bureau et se compose comme suit :

Tableau de liste des membres du bureau de l'ADC du canton Kodoï 2

N°	Noms et prénoms	Fonctions	Villages	N° téléphone
1	Hassan Issakha	Président	Mata	66 38 46 23
2	Ahmat Mahamat Hassan	Vice-président	Djabardang	92 96 55 45
3	Amine Ali Mahamat Saleh	Secrétaire général	Mata	66 47 08 90
4	Haoua Mahamat Yakhoub	Secrétaire général adjoint	Mandarfok	62 34 73 63
5	Adam Ali	Trésorière générale	Mandarfok	95 07 71 77
6	Fatimé Doutoum	Trésorier général adjoint	Mata	
7	Ibrahim Hassan	Chargé des matériels	Warchiga	90 32 24 69
8	Halimé Ousmane	Chargé des matériels adjoint	Akouweye	
9	Issakha Makine	1 ^{er} conseiller	Koudiguine	65 21 46 32
10	Méarim Hassan	2eme conseiller	Mabouguine	93 68 48 93
11	Hazine Adoum	3eme conseillère	Kodok	68 45 35 85
12	Kaltam Ahmat	Commissaire aux comptes	Takal Wour	66 13 92 05
13	Assad Ali	Commissaire aux comptes adjoint	Mata	66 76 21 41/ 92 56 55 07

Commencé à 10h 10mn, l'Assemblée Générale a pris fin à 16 h 20 mn

Fait à Talat, le 11/02/2021

L'ASSEMBLEE GENERALE

Les Organisations Paysannes canton kodoï 2

N°	Village	Nom de groupement	Date de création	Type d'organisation			Reconnue		Domaine d'activité
				H	F	Mixte	Oui	Non	
01	Hadjar Nougara	Amaral banat	2008			x	X		Agriculture
02	Maberek	Roufa-a	2006			x	X		Agriculture
03		Moustakhbal	2006			x	X		Agriculture
04		Noural-watane	2016		X		X		Agriculture
05		Doulal-watan	2016		X		X		Agriculture
06		kindimé	2019		X		X		Agriculture
07		Ndjamena	2011			x	X		Agriculture
08		Manaware	2011			x	X		Agriculture
09	Boumdane	Hilal	2020			x		x	Agriculture
10		Chamss	2020			x		x	Agriculture
11		Djamila	2010			x		x	Agriculture
12	okoy	Wadi okoy	2011			x	X		Agriculture
13		Andarape	2011			x	X		Agriculture
14		Madiguine	2011			x	X		Agriculture
15	Warchiga	Ambassatna	2018			x	X		Agriculture
16	Kidjiguiwe	Wahda alsalam	1998			x	X		Agriculture
17		Amalbir	1998			x	X		Agriculture
18		Lagargoune	1998			x	X		Agriculture
19	Djarkoulé	Balwane	2019			x	X		Agriculture
20		Toume	2019			x	X		Agriculture
21	Korkilé 1	Birdamo	2003			x		x	Agriculture
22	Korkile 2	Birdabou	2002			x	X		Agriculture
23		Dokor	2006			x	X		Agriculture
24		Guilane	2006			x	X		Agriculture

25	Matara Fok	Association Matara Fok	2020			x	X		Education
26		Ambassatna	2003	x			X		Agriculture
27	Djakal	Nadjma	2007			x	X		Agriculture
28	Talat bagara	Barkouna	1999	x			X		Agriculture
29		Ambassatna	1999		X		X		Agriculture
30		wara	1999			x	X		Agriculture
31	Talat DOUNGOUSS	Mouna Alkhere	01-09-06			x	X		Agriculture
32	Toukoubaye	Takame	2017			x	X		Agriculture
33	Karaka	Amoura	09-09-13			x	X		Agriculture
34	Antibo	Alfachir		x			X		Agriculture
35	Tirey	Mougno	2004	x			X		Agriculture
36	Outoukour	Atoukone	2009		x		X		Agriculture
37		Almoustakhabalna	1999	x			X		Agriculture
38	Djabardang	Maryoud	22-9-2005		x			x	Agriculture
39		Almansour	15-5-1999			x	X		Agriculture
40		Anbassatna	14-9-2005			x	X		Agriculture
41	Soumkoudour	ALnadjah	18-2-2017			x	X		Agriculture
42		Loubouroun	04-02-2020			x	X		Agriculture
43		Ridina	18-10-2000			x	X		Agriculture
44		Ambassatna	18-01-2016			x	X		Agriculture
45	Djambi	Moutari	17-10-2020			x	X		Agriculture
46		Khazala	10-8-2015			x	X		Agriculture
47		Djambi	15-6-2017			x	X		Agriculture
48		Assaliyé	30-07-2018			x	X		Agriculture
49	Mata 3	Darassalam	26-6-2020			x	X		Agriculture
50		Nouralhakh	11-11-2020			x	X		Agriculture
51		Nirida	12-1-2019			x	X		Agriculture
52		Alhaya amamna	08-05-2018			x	X		Agriculture

53	Loufoungua	chabia	14-2-2016			x	X		Agricultur e
54		Kerkeri	17-1-2021			x	X		Agricultur e
55		Magboula	19-3-18			x	X		Agricultur e
56		Khadama	01-6-2018			x	X		Agricultur e
57	Iguiding	Amaral- Banatte	21-11-2016			x		x	Agricultur e
58		Ridina	25-4-2003			x	X		Agricultur e
59		Aziza	28-07-2008			x	x		Agricultur e
60	Darna	Leguene	2004			x	X		Agricultur e
61	Ardebé	Chelile	2002			x	X		Agricultur e
62		Ambassatna	2006			x	X		Agricultur e
63		Barka	2008			x	X		Agricultur e
64		Moustakhbal	26-9-2008			x	X		Agricultur e
65		Baraya	26-9-2008			x	X		Agricultur e
66	Mata 1	Ridina	2005		x		X		Agricultur e
67		Ambassatna	2006		x		X		Agricultur e
68		Hadjar Andjinnang	23-4-2015			x	X		Agricultur e
69		Ndjamena	30-5-2008			x	X		Agricultur e
70	Kodok	Angorof	1975			x		x	Agricultur e
71	Teleh	Karman Alkhayriya	2005			x		x	Agricultur e
72	Mabouguine	Bir-Hawai	1993	x			X		Agricultur e
73		Nirida	2006	x			X		Agricultur e
74		Soungbila	2020			x	X		Agricultur e
75		Hader-Taleh	2021	x			X		Agricultur e
76		Ndjarak	2021			x	X		Agricultur e
78		Ridjil-Nimir	17-12-2005	x			X		Agricultur e
79		Ambassatna	12-06-2007		x		X		Agricultur e
80	Wayine	Birhilar	2014		x		x		Agricultur e
81		Noural-watane	2015			X	X		Agricultur e

82		Doulal-watan	2015			x	X		Agricultur e
83		Soyole	2012			x	x		Agricultur e
84	Kindiw	Termel				x	x		Agricultur e
85	Mata	Ridina	09-9-2008		x		X		Agricultur e
86		Radada	24-6-2018		X		X		Agricultur e
87		Mardjadous	16-06-2018		X		X		Agricultur e
89		Djamila	13-5-2018		X		x		Agricultur e

Liste des animateurs locaux du canton Kodoï 2

- Mr Abdel Aziz Ali, village Mata Tel : 66 14 22 24
- Mr Habib Ali, village Warchiga. Tel : 92 56 55 30

Groupe des villages du canton Kodoï 2

- Groupe des villages : Talat,
- Groupe des villages : Mata
- Groupe des villages : Okoye

Tableau de liste des membres du comité des rédactions du PDL du canton Kodoï 2

N°	Nom et Prénom	Fonction	Village	Contact
01	Mahamat Issakha	Président	Iguidem	65 66 42 15
02	Hissein Ousmane Malik	Rapporteur	Loufounga	90 08 37 20
03	Fatimé Ali	Rapporteur	Meberék	91 61 49 26
04	Walda Hassan	Rapporteur	Douane	92 01 14 06

- Mise en place des commissions thématiques ;

Membres des commissions thématiques du canton Kodoï 2

Domaine : agriculture-élevage

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Daoud Mahamat	Kodok	63370567
02	Issakha Matine	Koudouguine	90859074
03	Sidik Ali	Bouna	99101843
04	Fatimé Doutoum	Mata	

Domaine : santé- eau- assainissement

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Abdoulaye Adam	Boumdane	91614835
02	Hassan Ahmat	Djabardang	66447342
03	Ahmat Khazine	Loufounga	92560720
04	Khadidjé Djibrine	Iguiding	

Domaine : éducation-jeunesse-culture-sport

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Khazine Adam	Teleh	68453585
02	Moussa Hissein	Doué	62222586
03	Adam Ibrahim	Ardebé	93037691
04	Fatimé Ali	Meberék	

Domaine : environnement et gestion des ressources naturelles

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Mahamat Yakhoub	Tewer	95122438
02	Ibrahim Hissein Moussa	Talat	91614930
03	Mahamat Hissein Adoum	Kokormelek	99060204
04	Hawaï Ali	Soungoudoum	

Domaine : économie

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Hissein Ousman	Soumkoudour	90083720
02	Hassan Abdelkerim	Iguiding	
03	Hassan Adam	Meberék	91614926
04	Khadidjé Bahar	Loufoungua	

Domaine : action sociale et genre

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Aché Hassan	Koudouguine	60608587
02	Achta Ibrahim	Dagache	
03	Hassan Abdelkerim	Dagache	95967953
04	Mahamat Adam	Djabardang	91648414

Domaine : gouvernance-paix- sécurité

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Youssef Mahamat Ali	Iguiding	99034917
02	Walda Hassan	Douane	92011406
03	Fatouma Adam	Kindiyou	
04	Mahamat Issakha	Iguiding	65664215